

**DE LA II^e REPUBLIQUE AU IInd
EMPIRE FRANÇAIS :
apprentissage et enracinement de
la démocratie (1848-1870).**



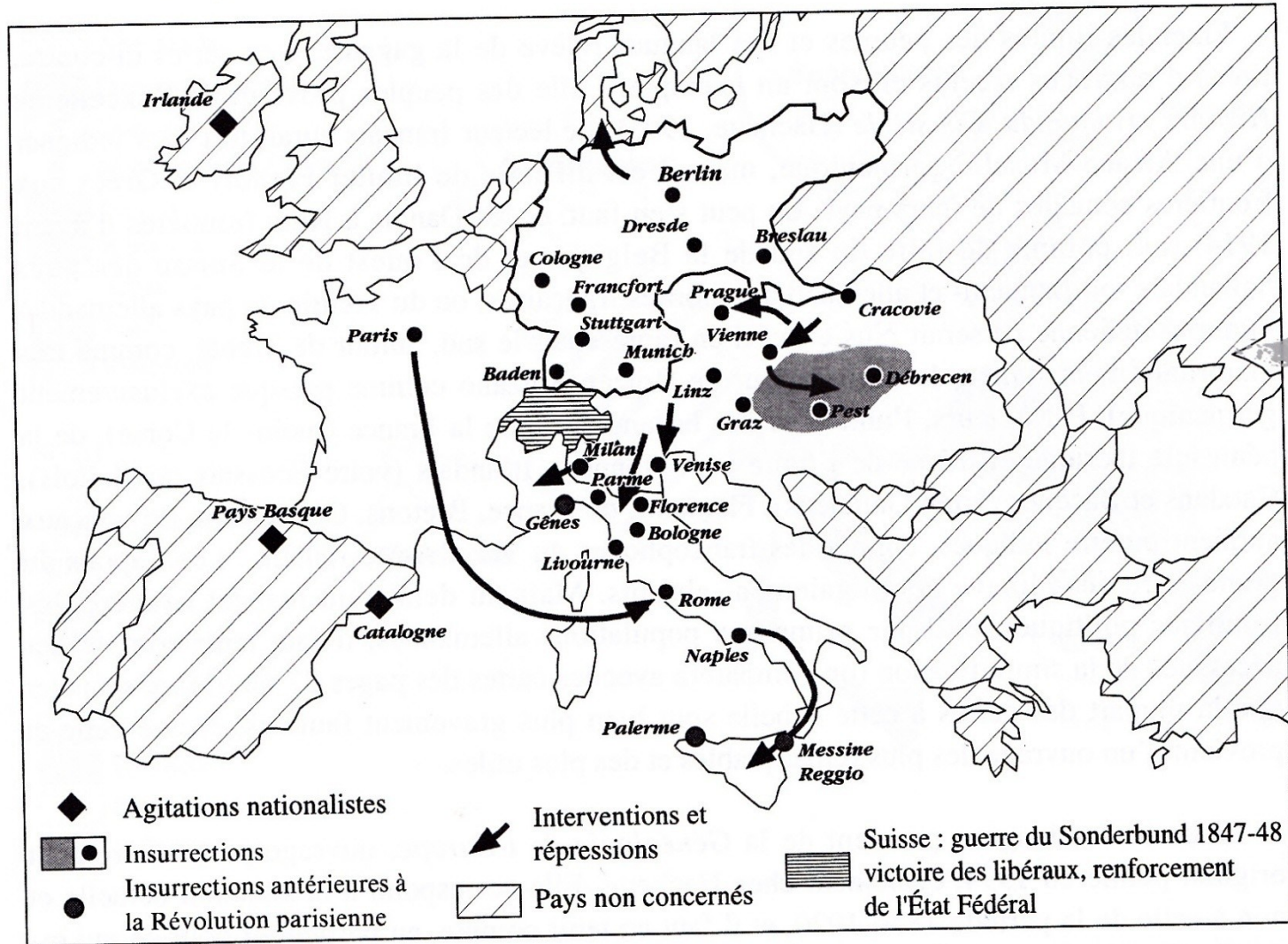
Chronologie indicative

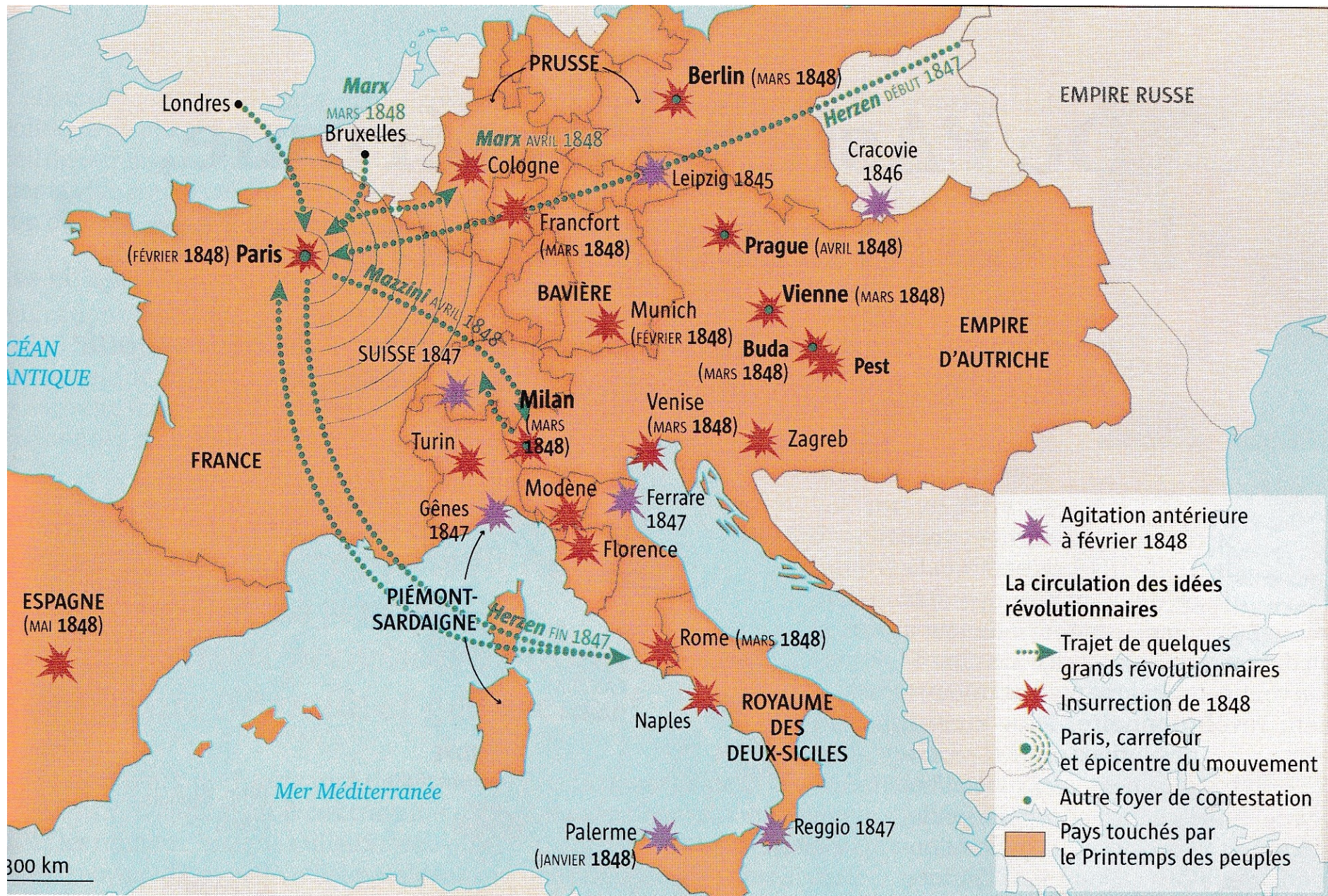
- Fév. 1848** Révolution à Paris ; abdication de Louis-Philippe ①, roi depuis 1830. Proclamation de la II^e République ②.
- Déc. 1848** Élection présidentielle : Louis Napoléon Bonaparte est largement élu.
- 1851** Coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte, qui prend le titre d'empereur (Napoléon III) ③ en 1852.
- Sept. 1870** Défaite française à Sedan face à la Prusse. Abdication de Napoléon III. Proclamation de la III^e République ④.
- Fév. 1871** Élection de l'Assemblée constituante. Les royalistes qui promettent la paix ont la majorité. Thiers ⑤, monarchiste puis républicain conservateur, dirige l'exécutif et s'installe à Versailles.
- Mars 1871** Les Parisiens se révoltent contre le gouvernement de Thiers et forment un régime autonome : « la Commune de Paris » ⑥.
- Mai 1871** « Semaine sanglante » : les troupes envoyées par Thiers anéantissent la Commune.







Le couronnement de l'édifice

(Affiche de F. Mathis, 1871, musée d'Art et d'Histoire, Saint-Denis)

1848 - Le printemps des peuples





-  Agitation antérieure à février 1848
- La circulation des idées révolutionnaires**
-  Trajet de quelques grands révolutionnaires
-  Insurrection de 1848
-  Paris, carrefour et épicentre du mouvement
-  Autre foyer de contestation
-  Pays touchés par le Printemps des peuples

plaque tournante de l'exil européen

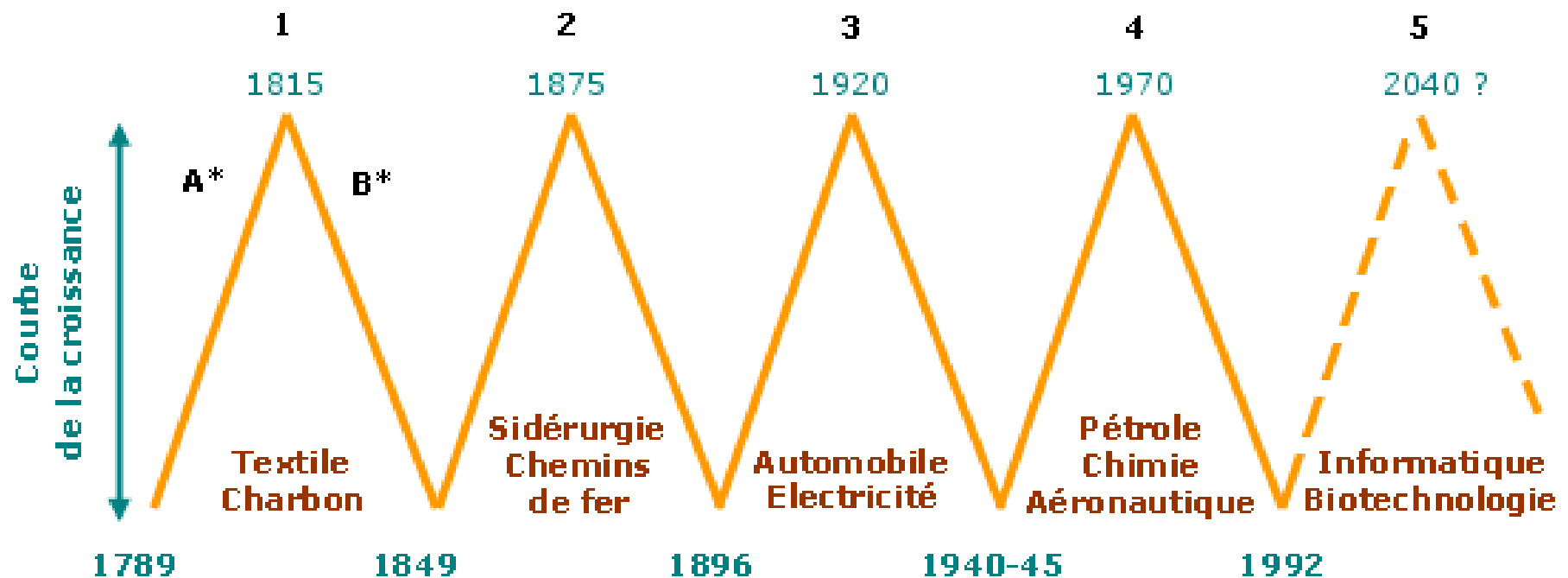
Comment la révolution de 1848 naît-elle ?

K. MARX, *Le manifeste du parti communiste*, janvier 1848.

K. MARX, *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*, 1851.

Camille-Ernest LABROUSSE, *1848, 1830, 1789. Comment naissent les révolutions?*, 1949.

Les cycles de Kondratiev



*A : phase d'expansion

*B : phase de récession

François FURET, *La Révolution française*, 1966.

Louis HINCKER, *Citoyens-combattants à Paris : 1848-1851*, 2008

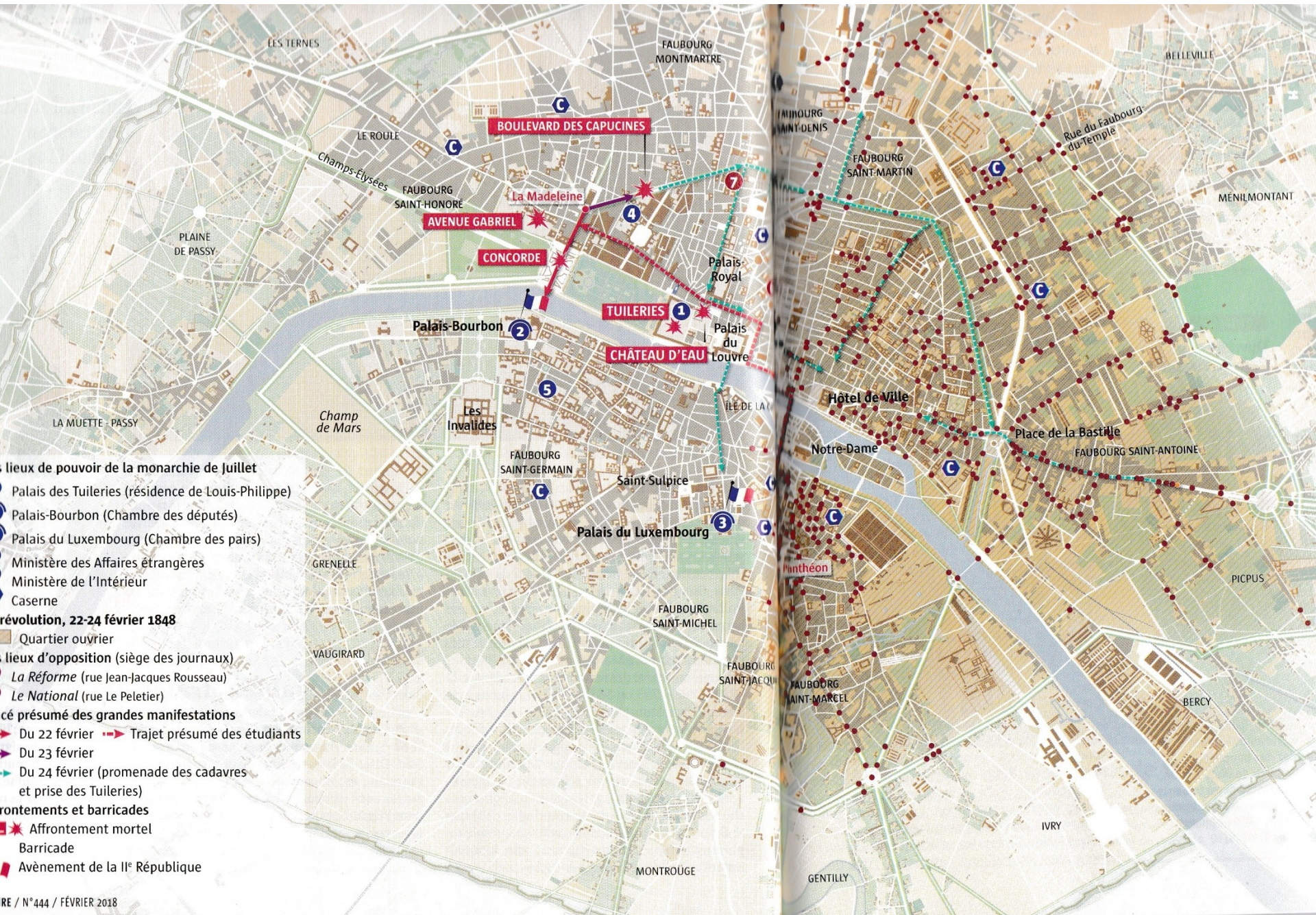
Axel Körner, *1848 : A European Revolution ?*, 2008.

Comment la révolution de 1848 se déroule-t-elle?



GRANBS. PETI
ATELIERS & LOC.
N° 95.

FABRIQUE
CHOCOLAT



- lieux de pouvoir de la monarchie de juillet
- Palais des Tuileries (résidence de Louis-Philippe)
- Palais-Bourbon (Chambre des députés)
- Palais du Luxembourg (Chambre des pairs)
- Ministère des Affaires étrangères
- Ministère de l'Intérieur
- Caserne

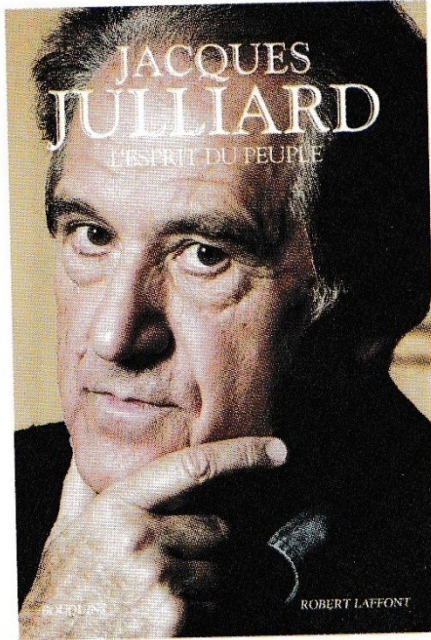
révolution, 22-24 février 1848

- Quartier ouvrier
- lieux d'opposition (siège des journaux)
- La Réforme* (rue Jean-Jacques Rousseau)
- Le National* (rue Le Peletier)
- trajet présumé des grandes manifestations
- Du 22 février → Trajet présumé des étudiants
- Du 23 février
- Du 24 février (promenade des cadavres et prise des Tuileries)
- confrontements et barricades
- Affrontement mortel
- Barricade
- Avènement de la II^e République



Peinture de Félix Philippoteaux mort en 1884

L'impossible démocratie directe



Pour Jacques Julliard, « il était inévitable que la révolution de février, qui a sacralisé le peuple, posât à nouveau les questions soulevées par Rousseau et que la grande Révolution avait eu tant de mal à escamoter : comment rendre effective la souveraineté reconnue au peuple ? Par le gouvernement direct de celui-ci, répondent alors les démocrates les plus avancés, les plus sincères. C'est le cas de Victor Considerant, représentant autorisé du fouriérisme [...]. C'est encore, à la manière qui lui est propre, le cas de Proudhon. C'est enfin le cas de Ledru-Rollin, figure centrale de la gauche "démoc-soc" et principal rival de Louis Napoléon Bonaparte lors de

l'élection présidentielle de décembre 1848. [...] Les solutions imaginées par les partisans du gouvernement direct sont variées. Elles vont du classique référendum jusqu'à l'organisation du vote direct des lois par communes ou par secteurs de mille citoyens. Si les moyens diffèrent, le but est toujours le même : en finir avec la délégation de la souveraineté.

» Un homme se lève pour crier aux chimères. Ce n'est ni un réactionnaire ni un conservateur : c'est au contraire la personnalité la plus en vue du mouvement socialiste de l'époque [...] : c'est Louis Blanc, l'auteur de *l'Organisation du travail*, le père putatif des ateliers nationaux. Que dit Louis Blanc ? Que le recours à la démocratie directe, sans une éducation politique préalable du peuple, consacrerait "l'autorité de l'ignorance sur l'instruction, des préjugés sur les vérités nouvelles, de l'esprit de routine sur l'esprit de progrès, des ténèbres sur la lumière". Pas moins. »

**Jacques Julliard, *L'Esprit du peuple*,
Robert Laffont, « Bouquins », 2017.**

A quoi la révolution de 1848 aboutit-elle ?

François FURET, *Penser la révolution française*, 1978 :

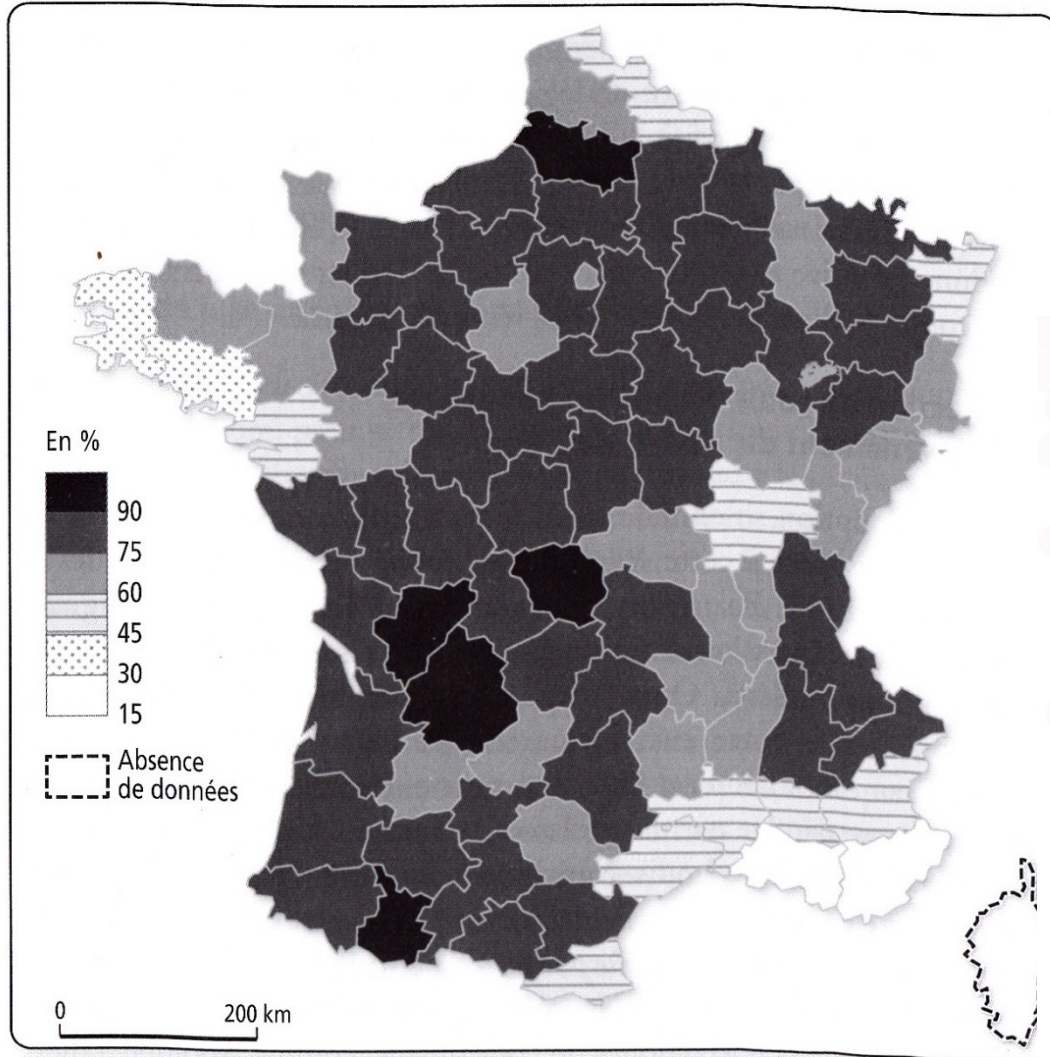
« Je rêve aussi d'une histoire de la Révolution infiniment plus longue, beaucoup plus étirée vers l'aval, et dont le terme n'intervient pas avant la fin du XIX^e siècle ou le début du XX^e siècle. » (p.17).

→ Repris par Jean TULARD, *Les révolutions, de 1789 à 1851*, Paris 1985

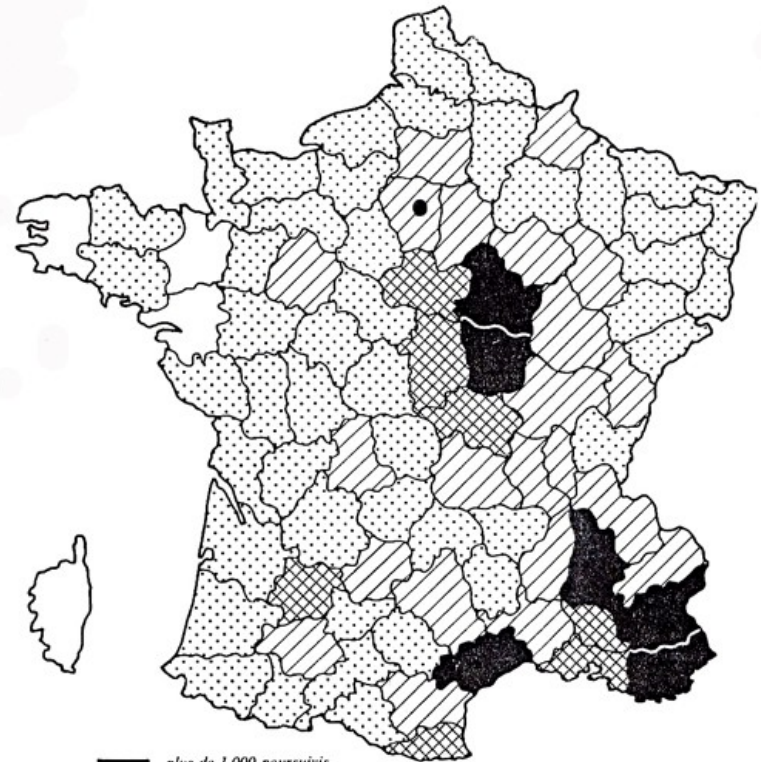
K. MARX, *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*, 1852.

« Le 2 Décembre [1851], la révolution de février [1848] est escamotée par le tour de passe-passe d'un tricheur, [...] Malgré tout, la période intermédiaire ne s'est pas écoulée en vain. Au cours des années 1848 à 1851, la société française, par une méthode plus rapide, parce que révolutionnaire, a rattrapé les études et les expériences qui, si les événements s'étaient développés de façon régulière, pour ainsi dire académique, eussent dû précéder la révolution de février au lieu de la suivre, pour quelle fût autre chose qu'un simple ébranlement superficiel. La société semble être actuellement revenue à son point de départ. En réalité, c'est maintenant seulement qu'elle doit se créer son point de départ révolutionnaire, c'est-à-dire la situation, les rapports, les conditions qui seuls, permettent une révolution sociale sérieuse. »

Suffrages obtenus par Louis-Napoléon Bonaparte lors des élections présidentielles du 10 décembre 1848



D'après P.-M. Bouju et alii, *Atlas historique de la France contemporaine (1800-1900)*
Paris, Armand Colin, 1966, p. 1



plus de 1 000 poursuivis dans le département

de 500 à 1 000

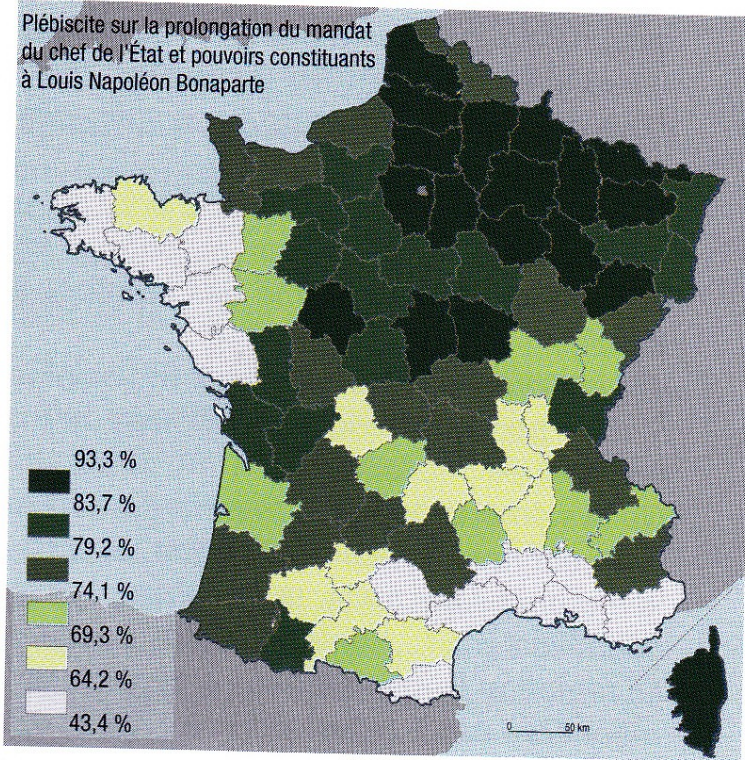
de 100 à 500

moins de 100

pas un seul (3 départements bretons sur 6, et la Corse)

Les "oui" au plébiscite de 1851

Plébiscite sur la prolongation du mandat du chef de l'État et pouvoirs constituants à Louis Napoléon Bonaparte



Source : Frédéric Salmon, *Atlas électoral de la France, 1848-2001*, Paris, Seuil, 2001.

1851

BULLETTIN DE VOTE.
 OUI pour Louis Napoléon
 Bonaparte
 Elly Non Na M
 Rue Des Dames aux 28
 M de Papier M

1851

Oui
 mais sache que
 1789 : 1793 : 1848 :
 1.772

1851

1.740
 BULLETTIN DE VOTE.
 Non je suis emmerde
 Vous êtes tous des filous

1852

1852
 NON
 Quelle force !!!

"L'homme n'est pas Dieu ; avec lui meurent ses vices,
 "ses vertus, s'il en a" "Shakespeare"
 "l'éternité finit demain" "Goethe"
 "homme, sache que ~~l'avenir~~ le présent est à toi,
 "mais l'avenir à tes successeurs" "Louis Napoléon tome III, page 113
 Empereur est un titre que jamais je ne donnerai
 à personne.
NON !!!
 Monsieur Bonaparte, j'aime trop ma liberté, la paix
 le bonheur des peuples pour aliéner en votre personne et
 ses successeurs, par un vote affirmatif sur le plébiscite
 soumis au scrutin national, la souveraineté qui
 réside en moi comme elle réside dans tout être pensant.
 France, 21 globe 12 midi.
 J. B. D. L. B.

"L'homme n'est pas Dieu ; avec lui meurent ses vices,
 "ses vertus, s'il en a" "Shakespeare"

"L'éternité finit demain" "Goethe"

"Homme, sache que ~~l'avenir~~ le présent est à toi,
 "mais l'avenir à tes successeurs" "Louis Napoléon tome III, page 113

Empereur est un titre que jamais je ne donnerai
 à personne

NON !!!
 Monsieur Bonaparte, j'aime trop ma liberté, la paix
 le bonheur des peuples pour aliéner en votre personne et
 ses successeurs, par un vote affirmatif sur le plébiscite
 soumis au scrutin national, la souveraineté qui
 réside en moi comme elle réside dans tout être pensant.

France, 21 9^{me} [novembre] 52 midi.

1852

Vive la République!!!

Problématique: pourquoi la révolution de 1848 débouche-t-elle paradoxalement sur un nouvel autoritarisme napoléonien tout en permettant aux Français d'apprendre la démocratie?

**I- 1848-1870 : l'avènement
de la démocratie en
France ?**

**A- 1848-1851 : la II^{nde}
République.**



La fuite

Louis-Philippe arrivant en Angleterre après son abdication, caricature de Daumier, ardent républicain.

28 mars 1847, GUIZOT :

« Il n'y a pas de jour pour le suffrage
universel. »



GUSTAVE JANETY DEL.

Imp. Aubert & Co.

— Citoyennes qu'est-ce que la liberté ? une femme ! Qu'est-ce que la république ? une femme ! pourquoi laisserions nous le pouvoir aux hommes ?... avec ça qu'ils gouvernent si bien ! Marchons sur le Provisoire, enlevons-le, et qu'il tombe !!... à nos genoux.

Caricaturées « Citoyennes, qu'est-ce que la liberté ? une femme ! Qu'est-ce que la république ? une femme ! pourquoi laisserions-nous le pouvoir aux hommes ?... avec ça qu'ils gouvernent si bien ! Marchons sur le Provisoire, enlevons-le et qu'il tombe !!... à nos genoux » (illustration du Journal pour rire de Philipon, 1848).

fus

MIER

es/Tal

rme

des

ir

'un

r

cher

ition

tait



Imp. Aubert & Co.

SCHÆLCHER.

Imp. Aubert & Co.

Grand ami du noir, Schælcher ne se montrerait jamais en public avec un habit bleu ou marron. Du reste n'ayant pas les moindres préjugés touchant la couleur de la peau: aussi Schælcher traite-t-il les blancs absolument comme s'ils étaient des nègres.

24 février-9 mai : les Onze du gouvernement provisoire



FLOCON
Journaliste



ALBERT
Ouvrier-journaliste



DUPONT DE L'EURE
Avocat
PRÉSIDENT DU CONSEIL



LAMARTINE
Écrivain
AFFAIRES ÉTRANGÈRES



CRÉMIEUX
Avocat
JUSTICE



LOUIS BLANC
*Théoricien
du socialisme*

Les membres du gouvernement provisoire (24 février - 9 mai 1848)

- Fonction ministérielle
- Républicain modéré
- Radicaux
- Socialiste



MARRAST
Journaliste
MAIRE DE PARIS
(à partir du 6 mars)



LEDRU-ROLLIN
Avocat
INTÉRIEUR



MARIE
Avocat
TRAVAUX PUBLICS



GARNIER-PAGÈS
Courtier de commerce
FINANCES



ARAGO
Savant
MARINE ET COLONIES

LAMARTINE, *Passé, présent et futur
de la République*, 1850:

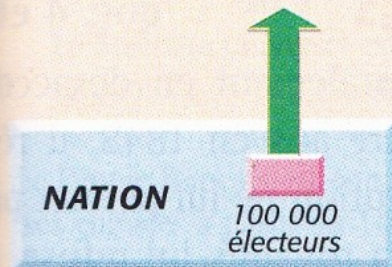
« Le suffrage universel est donc la
démocratie elle-même. »

La justification du suffrage universel par Victor Hugo
(Discours à l'assemblée législative, mai 1850).

« Le suffrage universel : fait capital, fait immense, événement considérable qui introduisit dans l'Etat un élément nouveau, irrévocable, définitif. [...] C'est surtout dans son action sur les classes qualifiées jusqu'alors inférieures qu'éclate la beauté du suffrage universel. [...] Le côté profond, efficace, politique, du suffrage universel, ce fut d'aller chercher dans les régions douloureuses de la société, dans les bas-fonds, comme vous dites, l'être courbé sous le poids des négations sociales, et de lui dire : "Vote, ne te bats plus". »

Restauration
1815-1830

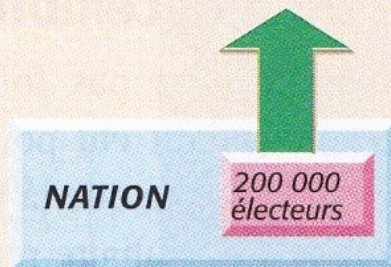
CHAMBRE
DES
DÉPUTÉS



électeurs : hommes âgés de plus de 30 ans payant un cens (impôt direct) supérieur à 300 francs

Monarchie de Juillet
1830-1848

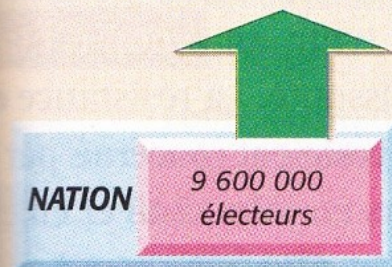
CHAMBRE
DES
DÉPUTÉS



électeurs : hommes âgés de plus de 25 ans payant un cens supérieur à 200 francs ou à 100 francs

II^e République
1848-1850

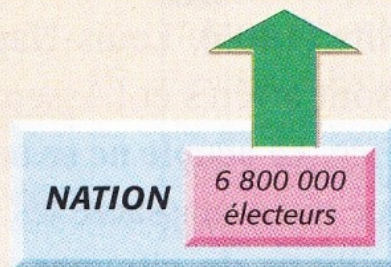
ASSEMBLÉE
NATIONALE



électeurs : hommes âgés de plus de 21 ans

II^e République après la loi du 31 mai
1850-1851

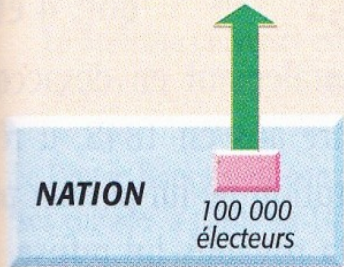
ASSEMBLÉE
NATIONALE



électeurs : hommes âgés de plus de 21 ans ayant plus de trois ans de résidence fixe

Restauration
1815-1830

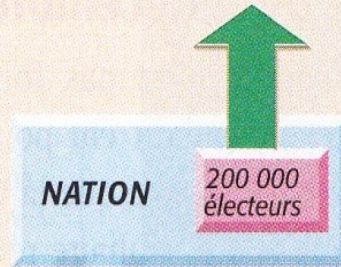
CHAMBRE
DES
DÉPUTÉS



électeurs : hommes âgés de plus de 30 ans payant un cens (impôt direct) supérieur à 300 francs

Monarchie
de Juillet
1830-1848

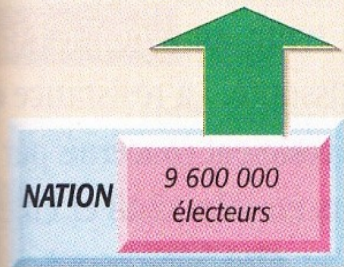
CHAMBRE
DES
DÉPUTÉS



électeurs : hommes âgés de plus de 25 ans payant un cens supérieur à 200 francs ou à 100 francs

II^e
République
1848-1850

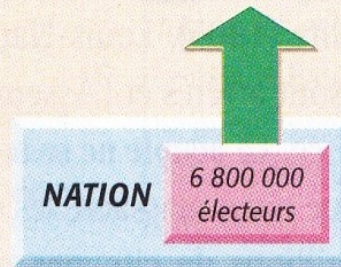
ASSEMBLÉE
NATIONALE



électeurs : hommes âgés de plus de 21 ans

II^e République
après la loi
du 31 mai
1850-1851

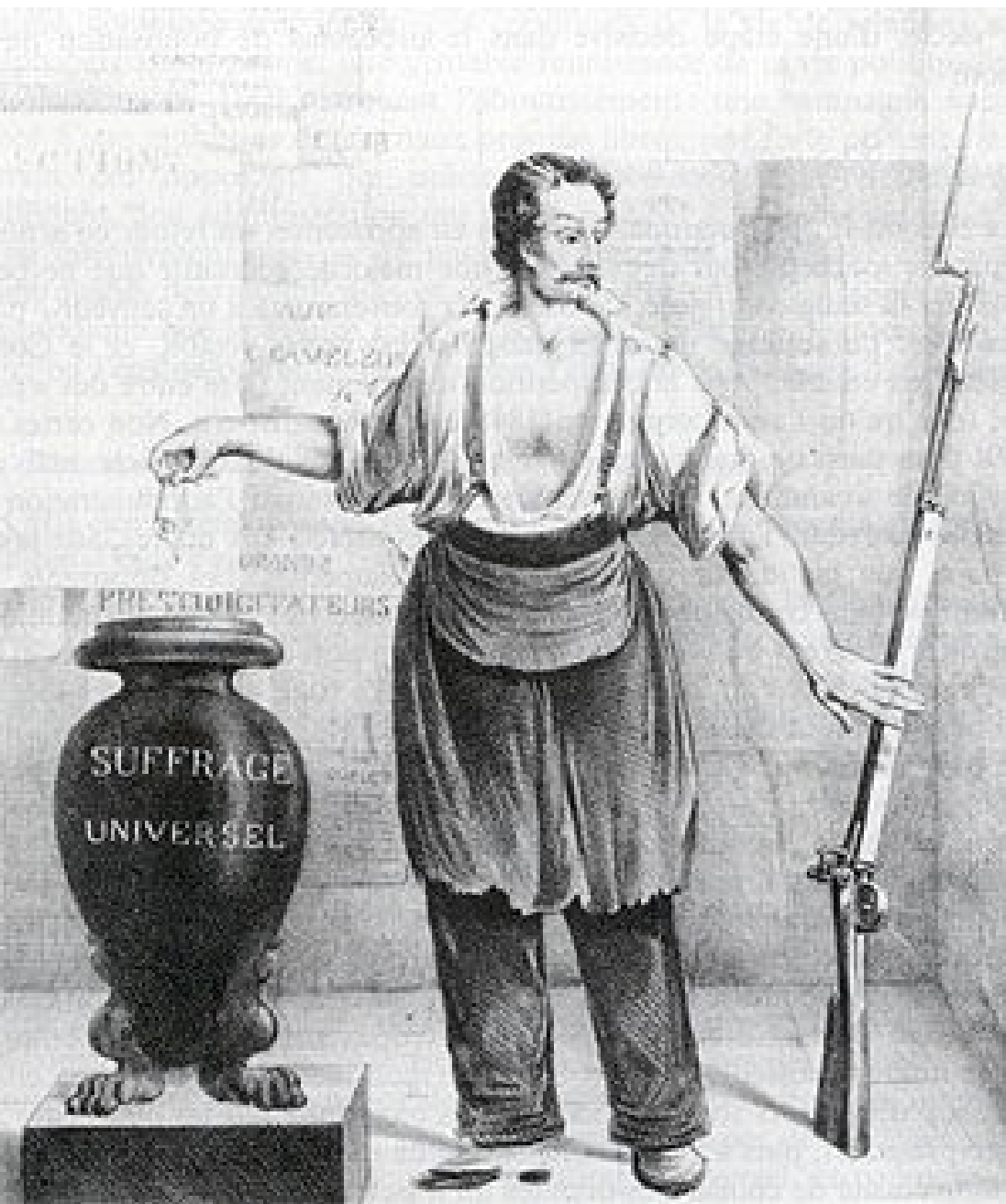
ASSEMBLÉE
NATIONALE



électeurs : hommes âgés de plus de 21 ans ayant plus de trois ans de résidence fixe

Émeutes du 23 juin 1848.





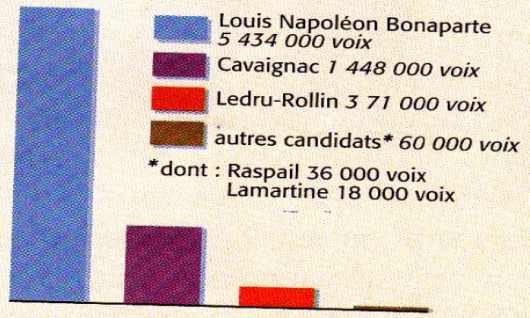
«Ça c'est pour l'ennemi du dehors, pour le dedans, voici comme l'on combat loyalement les adversaires...»

L'urne et le fusil, gravure de M.L. Bosredon, avril 1848

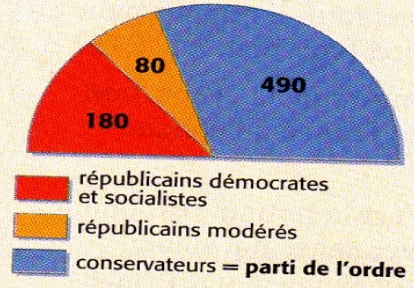


V'là ma cartouche.

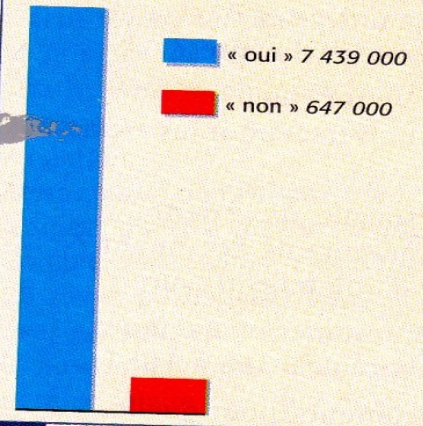
**l'élection présidentielle
de décembre 1848**



**l'élection à l'assemblée législative
de mai 1849**



le plébiscite du 20 décembre 1851

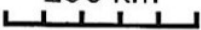


GUIZOT : « C'est beaucoup d'être à la fois une gloire nationale, une garantie révolutionnaire et un principe d'autorité ».

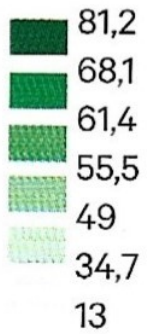
1 Les scrutins de décembre 1848 à décembre 1851.

L'élection présidentielle de 1848

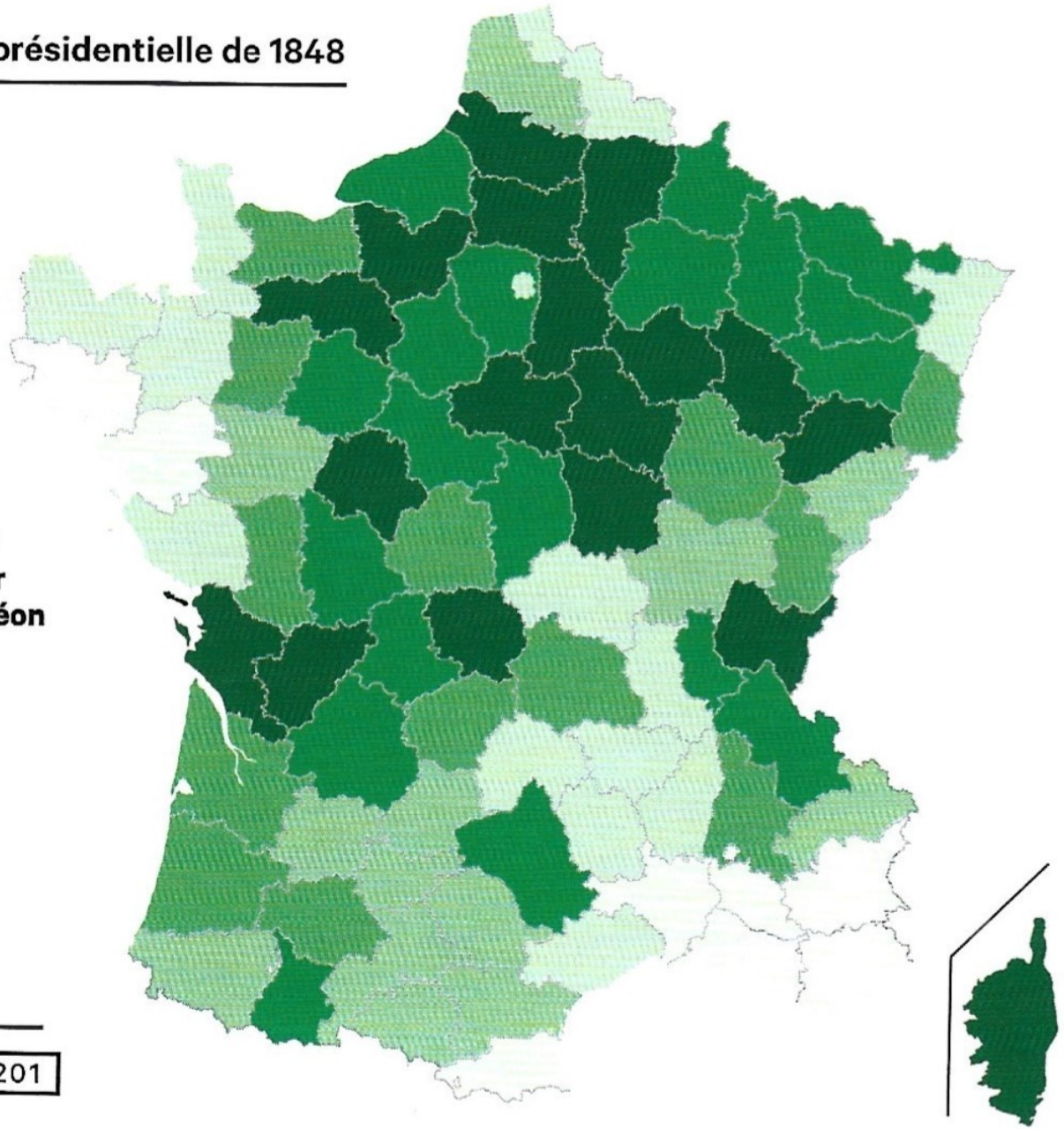
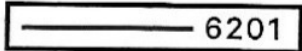
200 km



**Le vote pour
Louis Napoléon
Bonaparte
(en %)**



6201

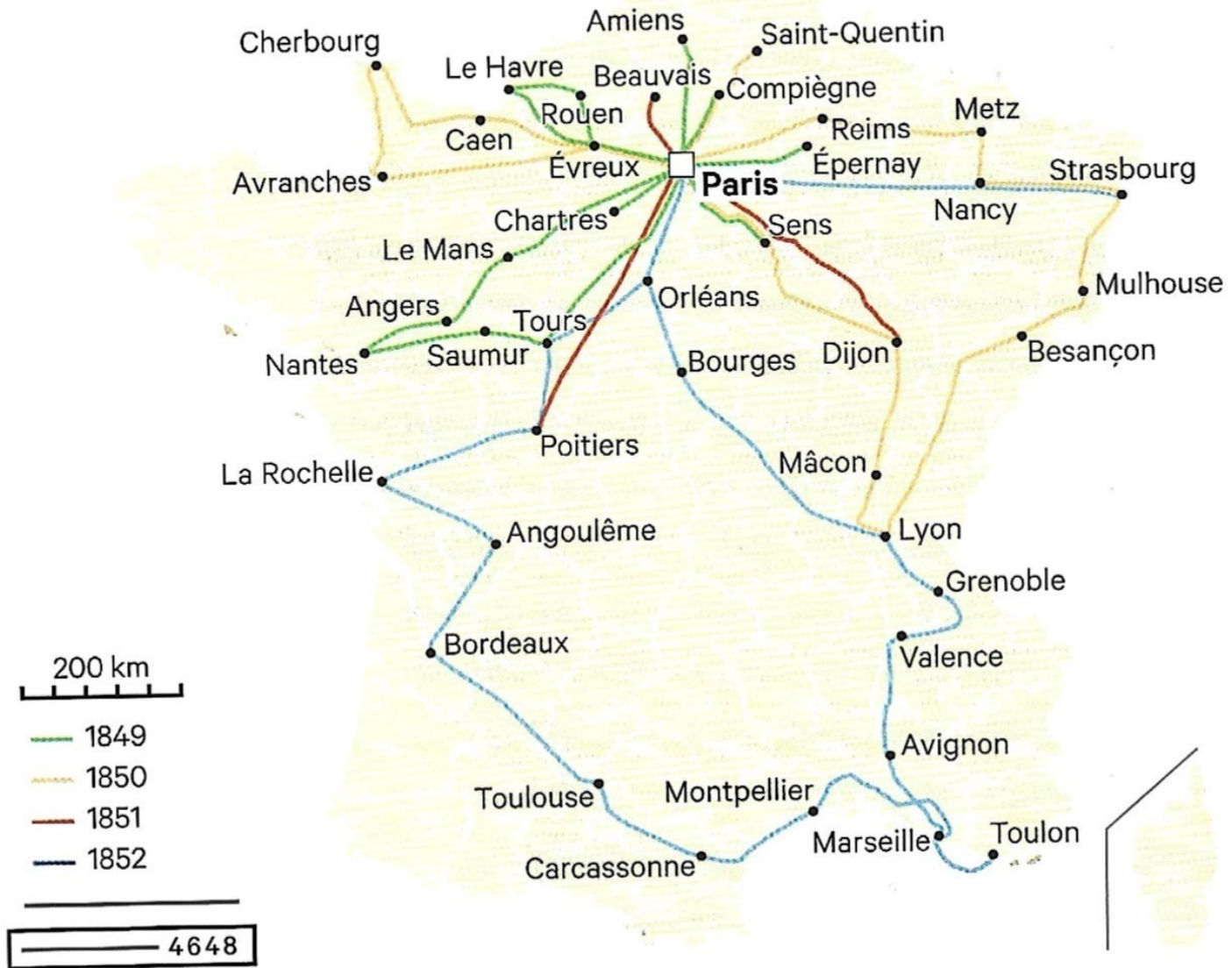


La politique de Louis-Napoléon Bonaparte.

« Tout un système a triomphé par **mon élection**, car le nom de Napoléon est à lui seul tout un programme ; il veut dire : à *l'intérieur, ordre, autorité, religion et bien-être du peuple ; à l'extérieur, dignité nationale*. C'est cette politique que je veux faire triompher, avec l'appui du pays. » (Message à l'assemblée législative, 31 octobre 1849).

« La France ne veut ni le retour à l'Ancien Régime, ni l'essai d'utopies funestes et impraticables. C'est parce que je suis l'adversaire de l'un et de l'autre qu'**elle a placé sa confiance en moi**. [...] *Depuis trois ans, on a pu remarquer que j'ai toujours été secondé par l'assemblée quand il s'est agi de combattre le désordre, mais lorsque j'ai voulu faire le bien, améliorer le sort des populations, elle m'a refusé son concours.* » (Discours de Dijon, 1^{er} juin 1851).

Les voyages présidentiels



B- 1851-1870 : le IInd Empire
ou le suffrage dirigé.

*1- Le coup d'Etat du 2 décembre
1851.*

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRÈTE:

Art. 1.

L'Assemblée nationale est dissoute.

Art. 2.

Le Suffrage universel est rétabli. La loi du 31 mai est abrogée.

Art. 3.

Le Peuple français est convoqué dans ses comices à partir du 14 décembre jusqu'au 21 décembre suivant.

Art. 4.

L'état de siège est décrété dans l'étendue de la 1^{re} division militaire.

Art. 5.

Le Conseil d'État est dissous.

Art. 6.

Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au Palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Le Ministre de l'Intérieur,

DE MORNAY.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

Le projet de plébiscite soumis à l'acceptation du Peuple français est également soumis à l'acceptation de l'armée de terre et de mer.

ART. 2.

Chaque régiment, chaque corps de troupe isolé, chaque brigade de gendarmerie voteront dans les vingt-quatre heures de l'envoi fait au colonel ou au chef de corps, du présent décret. Les équipages des vaisseaux en mer voteront dans le même délai.

A cet effet, deux registres sur papier libre, l'un d'acceptation, l'autre de non acceptation du plébiscite, seront ouverts par les soins des colonels, chefs de corps ou chefs de brigade de gendarmerie.

Les votes seront consignés de 8 heures du matin à 4 heures du soir. Ceux qui ne sauront pas écrire feront consigner leur vote.

ART. 4.

Après ce délai, le nombre des votes sera constaté, les registres seront clos, puis transmis directement aux secrétariats des Ministères de la guerre et de la marine.

ART. 5.

Une commission sera instituée par le Ministre de la guerre pour opérer le dépouillement des registres et le recensement des votes.

Le résultat de ce recensement sera proclamé par le Pouvoir exécutif.

ART. 6.

Les Ministres de la guerre et de la marine sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

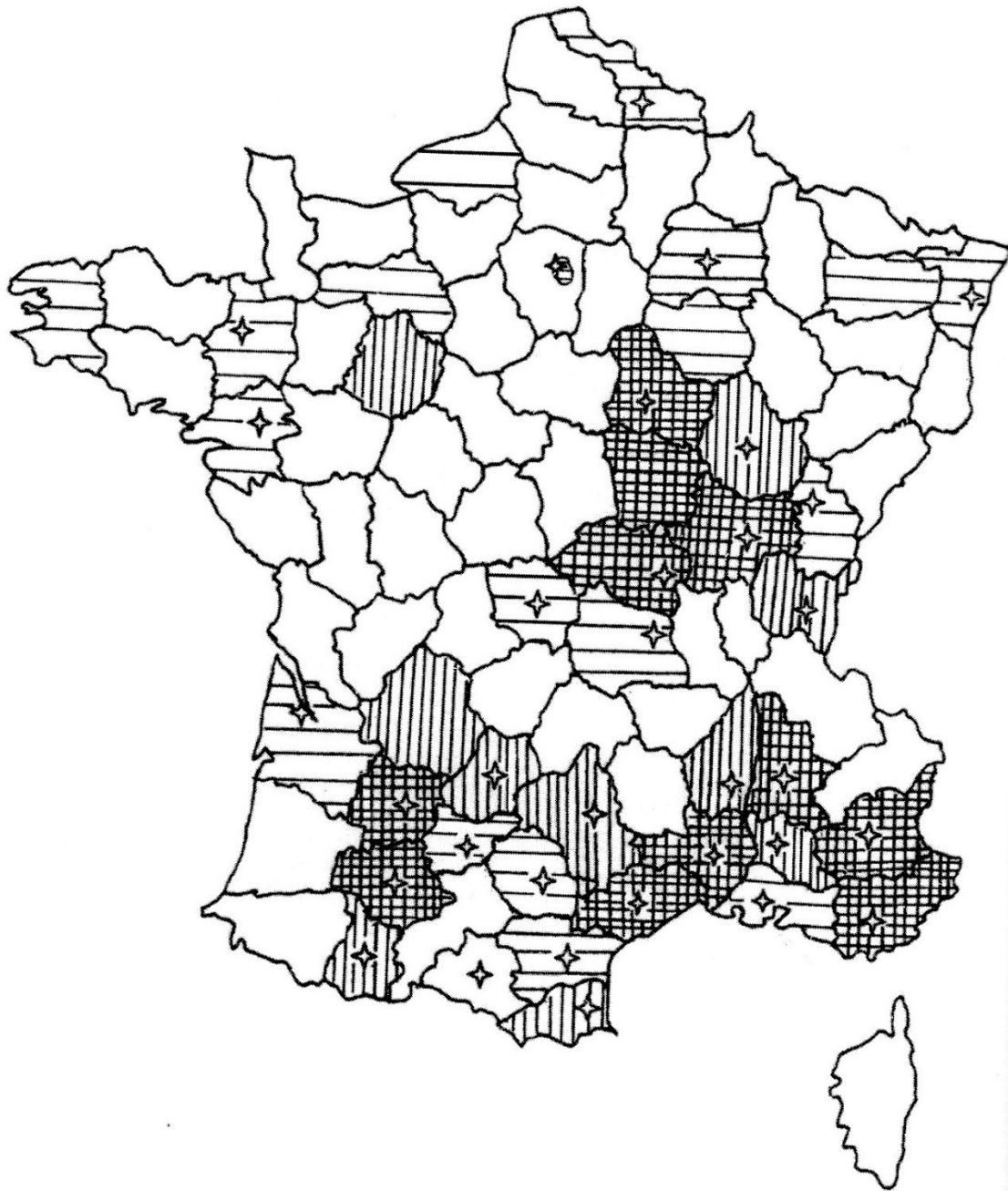
Le Ministre de la guerre,

DE SAINT-ARNAUD.

Image d'Épinal représentant la mort du député Baudin sur les barricades de Paris le 2 décembre 1851.

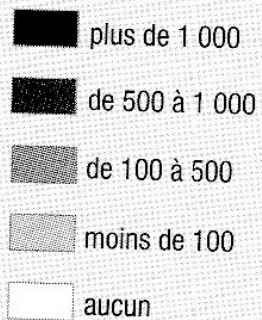
A une femme qui disait aux députés souhaitant la résistance des Parisiens : «Croyez-vous que nos hommes vont se faire tuer pour que vous conserviez vos vingt-cinq francs? », Baudin aurait répondu : «Restez et vous verrez comment on meurt pour vingt-cinq francs.»





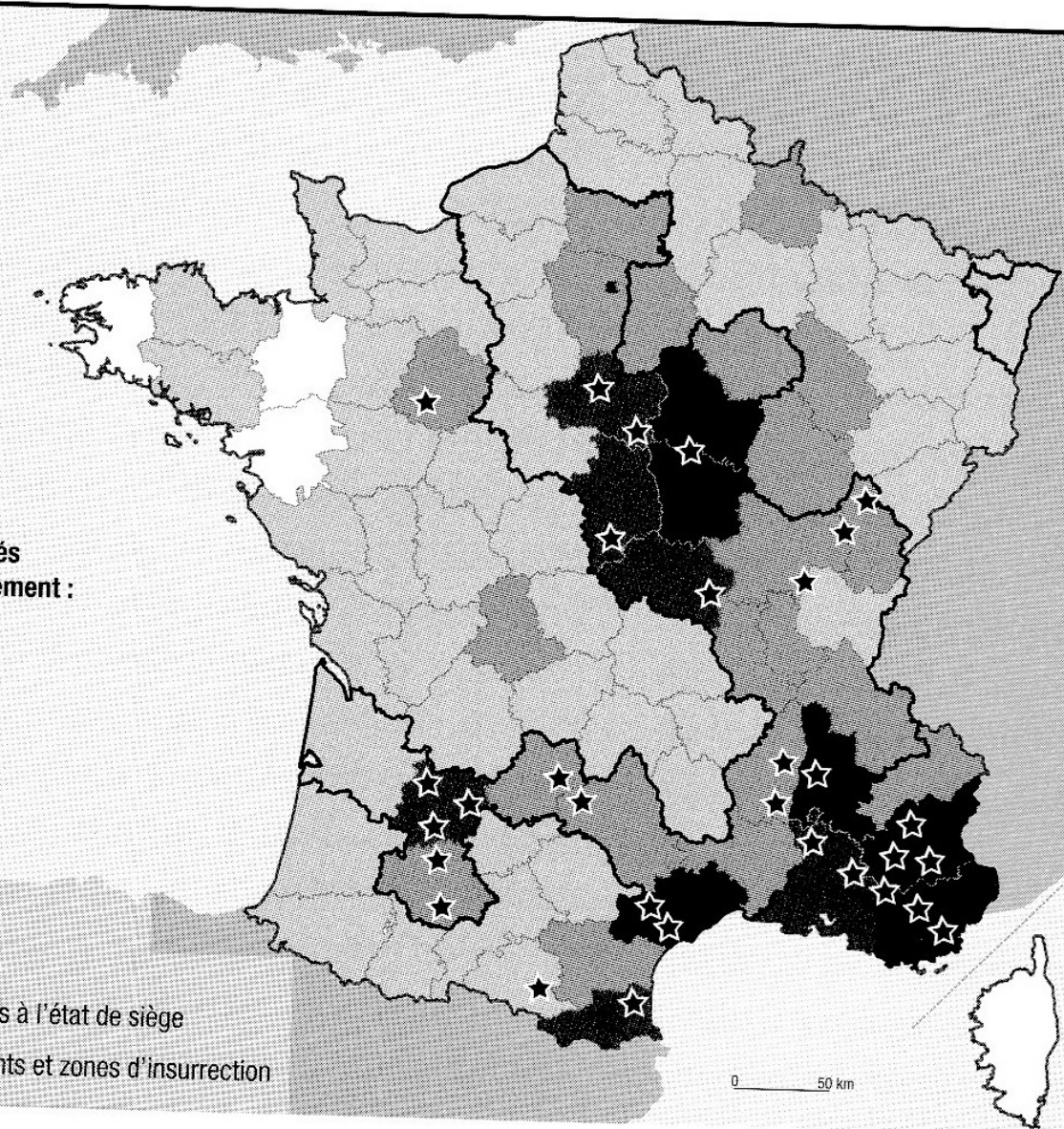
Vendredi 5 décembre 1851

**Nombre d'invididus arrêtés
ou poursuivis par département :**



□ Départements soumis à l'état de siège

★ Principaux événements et zones d'insurrection



Source : *Atlas de l'histoire de France, XIX^e-XXI^e siècle*, Gilles Pécout. Paris : Éditions Autrement, 2007.

Appel au peuple de Louis Napoléon Bonaparte, président de la République, 2 décembre 1851

Français ! La situation actuelle ne peut durer plus longtemps. Chaque jour qui s'écoule aggrave les dangers du pays. L'assemblée qui devait être le plus ferme appui de l'ordre est devenue un foyer de complots. [...]

La constitution, vous le savez, a été faite dans le but d'affaiblir d'avance le pouvoir que vous alliez me confier. Six millions¹ de suffrages furent une éclatante protestation contre elle, et cependant je l'ai fidèlement observée. Les provocations, les calomnies, les outrages m'ont trouvé impassible. Mais aujourd'hui que le pacte fondamental n'est plus respecté de ceux-là même qui l'invoquent sans cesse et que les hommes qui ont déjà perdu deux monarchies veulent me lier les mains, afin de renverser la république, mon devoir est de déjouer leurs perfides projets, de maintenir la république et de sauver le pays en invoquant le jugement solennel du seul souverain que je reconnaisse en France : le Peuple.

Je fais donc un appel loyal à la nation tout entière et je vous dis : si vous voulez continuer cet état de malaise qui nous dégrade et compromet notre avenir, choisissez un autre à ma place. [...] Si au contraire vous avez confiance en moi, donnez-moi les moyens d'accomplir la grande mission que je tiens de vous. [...]

Persuadé que l'instabilité du pouvoir, que la prépondérance d'une seule assemblée sont des causes permanentes de troubles et de discorde, je soumets à vos suffrages les bases fondamentales suivantes d'une constitution que les assemblées développeront plus tard.

1° Un chef responsable nommé pour dix ans ;

2° Des ministres dépendant du pouvoir exécutif seul ;

3° Un conseil d'État formé des hommes les plus distingués préparant les lois et en soutenant la discussion devant le Corps législatif ;

4° Un Corps législatif discutant et votant les lois, nommé par le suffrage universel [...];

5° Une seconde assemblée formée de toutes les illustrations du pays, pouvoir pondérateur, gardien du pacte fondamental et des libertés publiques.

Ce système, créé par le Premier Consul au commencement du siècle, a déjà donné à la France le repos et la prospérité. [...] Telle est ma conviction profonde. Si vous la partagez, déclarez-le par vos suffrages. Si, au contraire, vous préférez un gouvernement sans force, monarchique ou républicain, emprunté à je ne sais quel passé ou à quel avenir chimérique, répondez négativement. [...] Si je n'obtiens pas la majorité de vos suffrages, je provoquerai la réunion d'une nouvelle assemblée et je lui remettrai le mandat que j'ai reçu de vous. Si vous croyez que la cause dont mon nom est le symbole, c'est-à-dire la France régénérée par la Révolution de 1789 et organisée par l'empereur est toujours la vôtre, proclamez-le en consacrant les pouvoirs que je vous demande. Alors la France et l'Europe seront préservées de l'anarchie.

1. Nombre de suffrages obtenus par Louis Napoléon Bonaparte à l'élection à la présidence de la république, le 10 décembre 1848.

Proclamation du président de la République. Fait au palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851. Signée Louis Napoléon Bonaparte.

Le siècle du populisme (2020).

Le phénomène du populisme n'a pas encore été véritablement pensé, tant nous sommes surtout attachés à caractériser sociologiquement les électeurs populistes ou à discuter ce dont il est le symptôme ou encore à sonner le tocsin sur la menace qu'il représenterait.

Cet ouvrage propose de le comprendre en lui-même, comme l'idéologie ascendante du XXI^e siècle, qui offre une vision cohérente, puissante et attractive de la démocratie, de la société et de l'économie. S'il exprime une colère et un ressentiment, sa force tient au fait qu'il se présente comme la solution aux désordres du présent.

L'auteur en présente une théorie documentée, en retrace l'histoire au sein de la modernité démocratique et en développe une critique approfondie et argumentée. Il dessine ainsi les grandes lignes de ce que pourrait être une alternative mobilisatrice à ce populisme.

Pierre Rosanvallon

Professeur au Collège de France. De *L'Âge de l'autogestion* (1976) aux *Épreuves de la vie* (2021), il est l'auteur de nombreux ouvrages qui occupent une place majeure dans la théorie politique contemporaine et la réflexion sur la démocratie.



9 782757 891056

www.editionspoints.com

Couverture : © John Finney photography/Getty Images
Éditions Points, 57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX^e
ISBN 978.2.7578.9105.6/Imp. en France 08.21

8,80 €

POINTS

PIERRE ROSANVALLON Le siècle du populisme



917

POINTS

Pierre Rosanvallon

Le siècle du populisme

Histoire, théorie, critique

ESSAIS

Histoire de moments populistes (I) : césarisme et démocratie illibérale en France

Si le bonapartisme est appréhendé comme un modèle politique et administratif, identifié aux institutions mises en place par Napoléon, le césarisme moderne peut être quant à lui défini comme une conception de la démocratie autoritaire liée de façon exemplaire à la rhétorique et aux pratiques de son neveu, Louis Napoléon devenu Napoléon III¹. Si ce dernier a conquis les suffrages des Français, c'est d'abord parce qu'il s'est présenté comme le champion et le serviteur d'un peuple-roi. « Je considère le peuple comme propriétaire et les gouvernements quels qu'ils soient comme des fermiers », avait-il dit dans une de ses expressions les plus précoces². Il ne cessera de le répéter, allant jusqu'à faire de nombreux emprunts à la Constitution de 1793 dans divers projets de réformes qu'il publiera dans les années 1830. Et lorsqu'il sera candidat à la présidence de la République, en 1848, c'est le « saint peuple » qu'il invoquera avec ses partisans.

1. Pour une analyse plus développée que dans ces pages de la doctrine politique de Napoléon III, je renvoie au chapitre que je lui consacre dans *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, op. cit. (voir « La démocratie illibérale, le césarisme », p. 181-221).

2. Lettre à son précepteur, Narcisse Vieillard, en date du 29 janvier 1836 (cité in Philippe Séguin, *Louis Napoléon le Grand*, Paris, Le Livre de Poche, 1992).

Ce qui constitue sur cette base le césarisme réside dans une approche de la souveraineté du peuple inscrite dans un triple cadre : une conception de l'expression populaire par la procédure privilégiée du plébiscite ; une philosophie de la représentation comme incarnation du peuple en un chef ; un rejet des corps intermédiaires qui font obstacle au face-à-face du peuple et du pouvoir. En même temps qu'est consacré le pouvoir de légitimation et de sanction du peuple (au moyen d'élections librement organisées), les libertés publiques (de la presse, d'organisation partisane, etc.) ne sont pas reconnues, au prétexte qu'elles parasiteraient l'expression libre et immédiate de la volonté générale. Le peuple est quant à lui uniquement appréhendé sous les espèces d'une totalité que l'on ne saurait décomposer.

La liberté politique, comme liberté publique, ne pouvait avoir aucune place dans ce cadre. « La liberté politique, écrivait franchement Émile Ollivier, celle qui consiste à faire des journaux, des clubs, des élections, si elle n'est pas la simple garantie d'une liberté sociale existante, n'est plus qu'un privilège dangereux, une machine de bouleversement et d'exploitation au service des politiciens d'en haut et d'en

bas, qui peuvent devenir députés ou créer des journaux¹. » C'est en ce sens que l'illibéralisme du Second Empire a été constitué de politiques qui ont été ouvertement théorisées et revendiquées.

Plus près de nous, si Emmanuel Macron est encore moins un populiste, il se caractérise cependant par une certaine tendance à vouloir gouverner dans un face-à-face direct avec le pays, en n'attachant que peu de prix à l'intervention des corps intermédiaires. De même que nous avons parlé de « populisme diffus », une histoire de cette forme politique de la polarisation démocratique invite donc aussi à prendre en compte le champ de gravitation qui en constitue l'atmosphère.

Ce livre veut briser le sortilège en proposant une critique approfondie de la théorie démocratique qui structure l'idéologie populiste.

31 décembre 1851, Louis-Napoléon Bonaparte lors des résultats du plébiscite :

« La France a compris que je n'étais sorti de la légalité que pour rentrer dans le droit.

Plus de sept millions de suffrages viennent de m'absoudre. »

*2- L'Empire contre-attaque:
plébiscite et démocratie
« illibérale ».*

Le juriste Troplong en 1853:

« l'empire est un
mouvement immense et
spontané de tout un
peuple ».

3 plébiscites en tout:

1°) 20/21 décembre **1851** : 7 640 000 « OUI » ;
630 000 « NON »; 1 900 000 s'abstiennent
(19%).

-2°) 21/22 novembre **1852** : 7 824 189 « OUI » ;
253 145 « NON »; 2 126 124 s'abstiennent
(20,34 %).

3°) 8 mai **1870** : 7 350 142 « OUI » ; 1 538 825
« NON » ; 2 111 033 s'abstiennent (19,19 %).

Qu'est-ce qu'un
plébiscite?

Quelle est la différence
avec un référendum?

Pour Pierre ROSENVALLON,
La démocratie inachevée,
2000 : le 2nd Empire est une
« démocratie illibérale »

L'organisation du plébiscite des 20 et 21 décembre 1851.

Au nom du peuple français.

Le président de la République,

Considérant que le mode d'élection promulgué par le décret du 2 décembre, avait été adopté dans d'autres circonstances, comme garantissant la sincérité de l'élection ;

5 Mais considérant que le scrutin secret, actuellement pratiqué, paraît mieux garantir l'indépendance des suffrages ;

Considérant que le but essentiel du décret du 2 décembre est d'obtenir la libre et sincère expression de la volonté du peuple ;

Décète :

10 Art. 1^{er}. Les art. 2, 3 et 4 du décret du 2 décembre sont modifiés ainsi qu'il suit, savoir :

Art. 2. L'élection aura lieu par suffrage universel.

Sont appelés à voter tous les français âgés de vingt-et-un ans, jouissant de leurs droits civiques et politiques.

Art. 3. Ils devront justifier de leur inscription soit sur les listes électorales dressées en vertu de la loi du 13 mars 1849, soit de l'accomplissement, depuis la formation des listes, des conditions exigées par cette loi.

15 Art. 4. Le scrutin sera ouvert pendant les journées des 20 et 21 décembre, dans le chef-lieu de chaque commune, depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Le suffrage aura lieu au bulletin secret,

par OUI ou par NON,

au moyen d'un bulletin manuscrit ou imprimé.

20 Fait au palais de l'Élysée, le 4 décembre 1851.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE

Le ministre de l'intérieur,

DE MORNAY

CONSIGNES.

1°) Poser le contexte du document en sélectionnant les informations que vous jugerez utiles pour répondre à la problématique document.

Problématique :

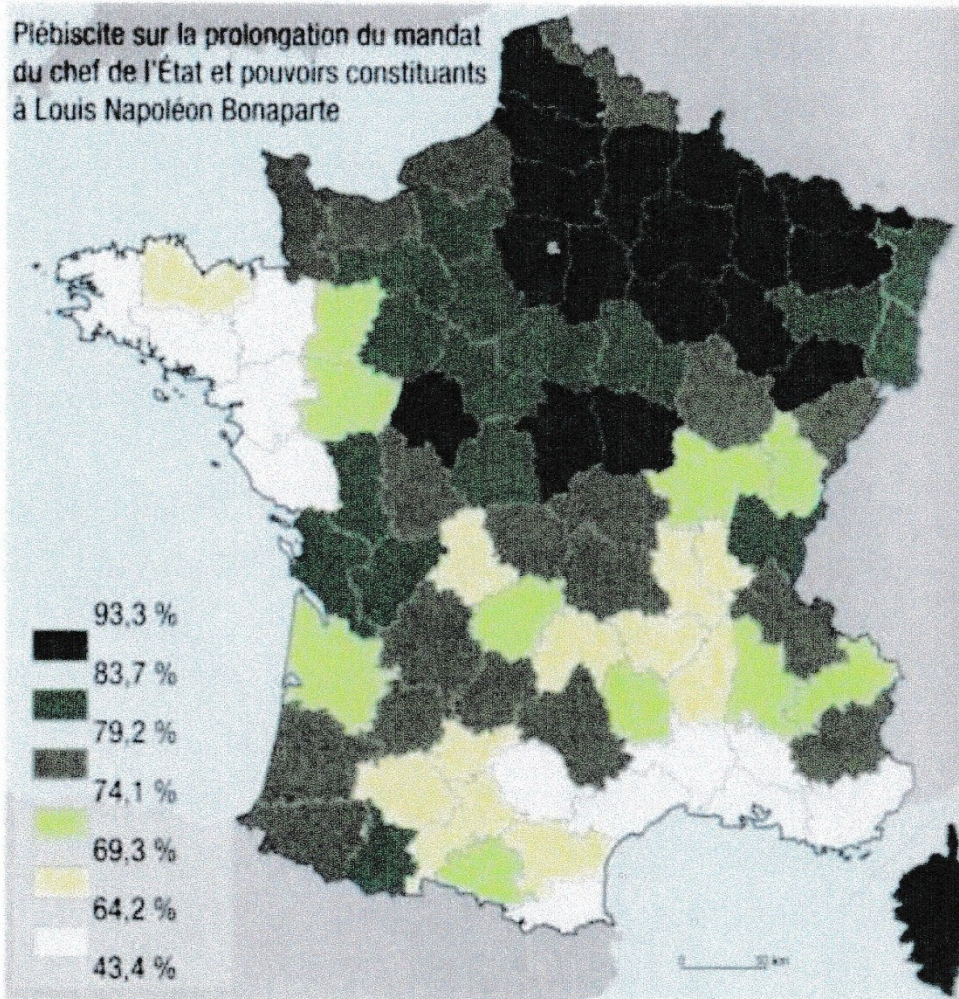
pourquoi, sous couvert de pratiques démocratiques, ce plébiscite se traduit-il par un encadrement du vote qui, lui, n'est pas démocratique ?

2°) En partant du document, listez les modalités d'organisation du scrutin : qui a le droit de voter ? Où le vote a-t-il lieu ? Quand a-t-il lieu ? Comment le bulletin de vote se présente-t-il ?

3°) En partant du document, montrez que le pouvoir napoléonien essaie d'orienter le scrutin ?

Les résultats du plébiscite des 20 et 21 décembre 1851.

Plébiscite sur la prolongation du mandat
du chef de l'État et pouvoirs constituants
à Louis Napoléon Bonaparte



Quelques chiffres :

Inscrits : 9 896 114.

Votants : 7 772 696.

Taux d'abstention : 21,5%.

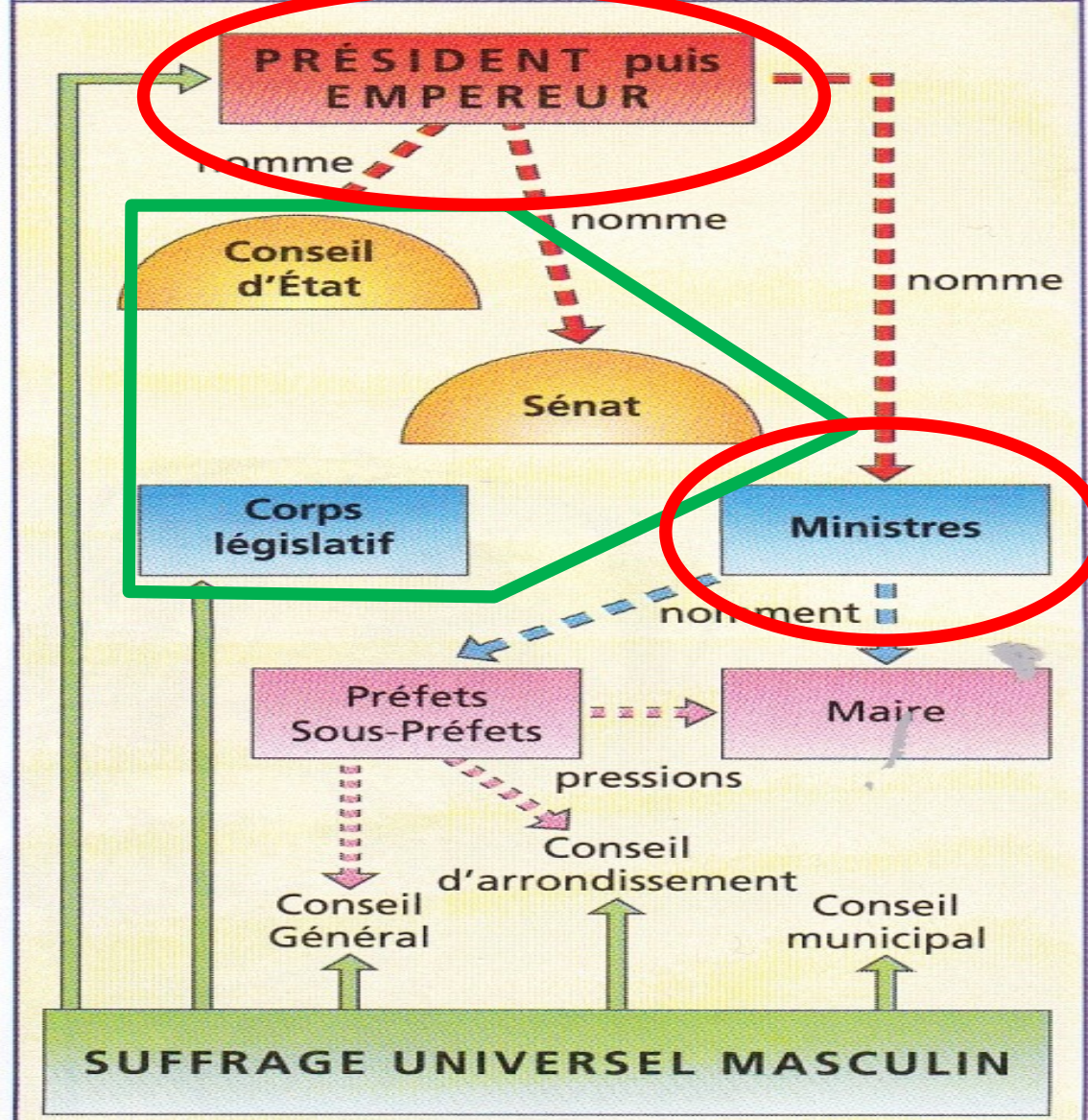
Bulletin OUI : 7 147 635 (72,2% des bulletins).

Bulletin NON : 592 534 (7,6% des bulletins).

Bulletin NUL : 32 527 (0,4% des bulletins).

Source : Frédéric Salmon, *Atlas électoral de la France*, 1848-1851, Paris, Seuil, 2001.

4. Le fonctionnement de la Constitution de 1852.

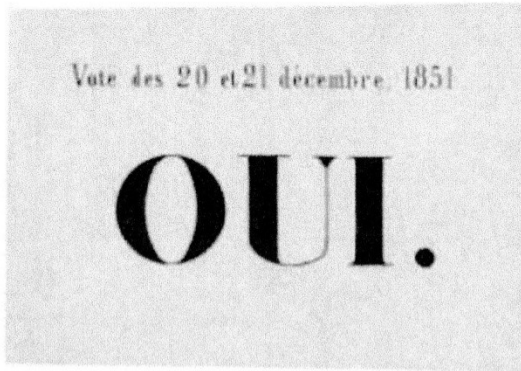


Pouvoir
exécutif ET
en partie
législatif
(initiative
des lois)

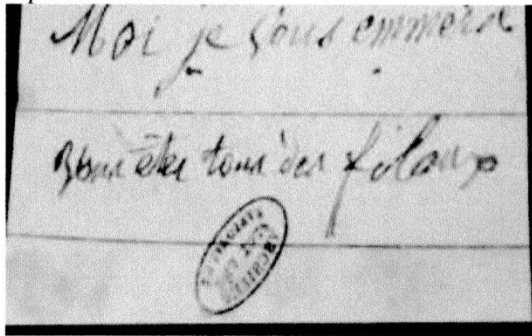
Pouvoir
législatif

Les plébiscites au fondement du 2nd Empire : quelques exemples de bulletins lors de la votation des 20 et 21 décembre 1851.

Département de Côte d'Or.



Département de la Seine.



Autres exemples. →

a- Oui. Vive la République et le président. (Vaucluse).

b- Vu la proclamation de Monsieur Louis Bonaparte. An date du 2 décembre 1851. Je lui accorde la présidence pendant dix années sans restriction. OUI... Vive la République, à bas les jésuites, bas les démagogues ; vive la France. Vive la liberté. (Angers).

c- Oui sous condition que le président diminuera les traitements de tous les fonctionnaires du gouvernement. (Haute-Marne)

d- Oui mais sache que 1789 ; 1793 ; 1848. (Seine).

e- Oui car il n'y a que Napoléon qui peut nous sauver de l'anarchie et du pillage. (Maine-et-Loire).

f- Oui à condition que la République soit maintenue ainsi que le suffrage universel comme la base fondamentale de la présidence. (Marne).

g- Napoléon n'est pas l'homme de ma prédilection, mais comme avant mon goût je suis Français et que voulant la paix de ma patrie, je jure haine aux Montagnards, je les combattrai jusqu'à la mort et confère à Louis Napoléon le Oui nécessaire pour les exterminer. (Angers)..

h- Napoléon 2. Empereur je le nomme. Oui (Mayenne).

i- Non contre le blebiscite. Vive la République démocratique ! (Marne).

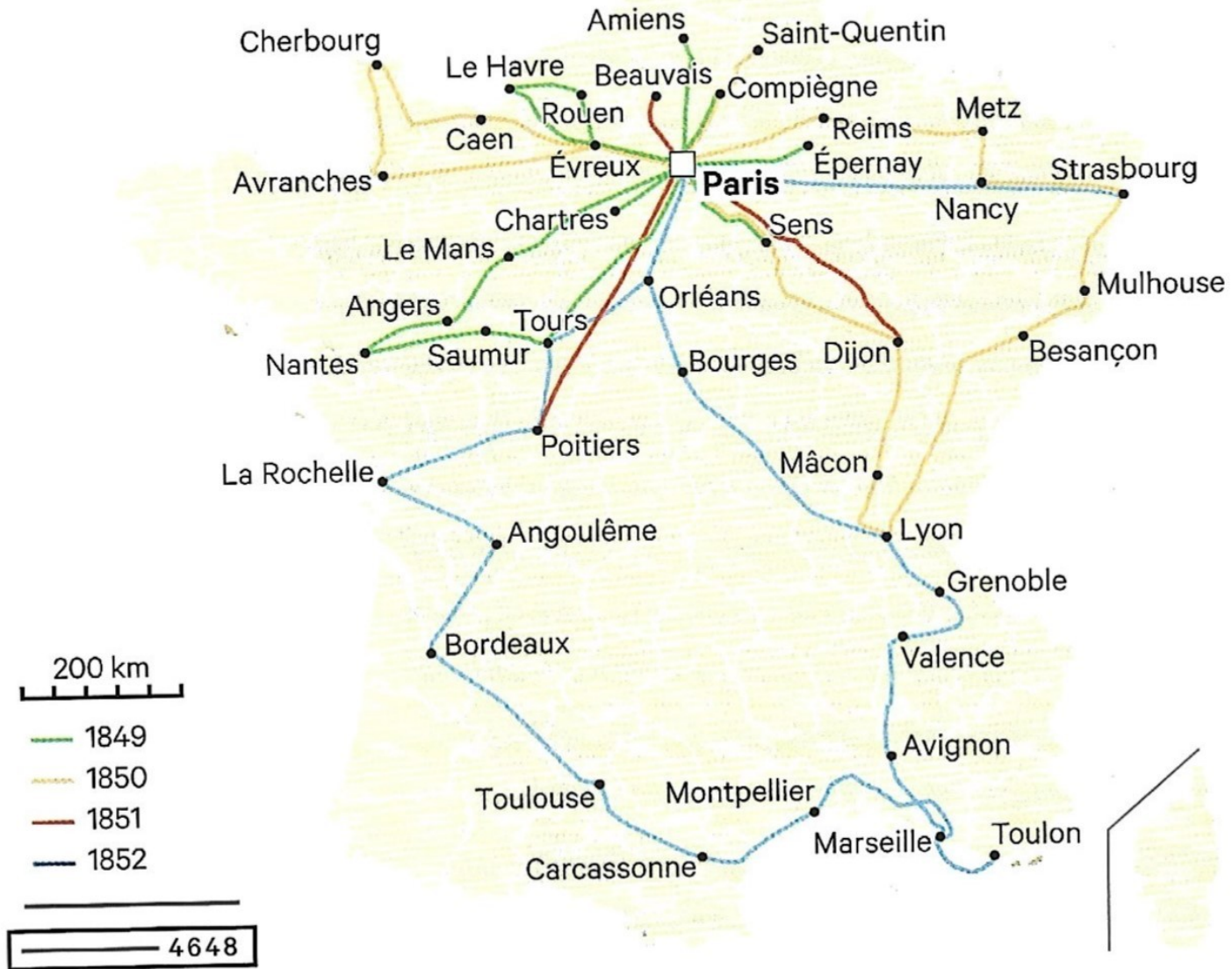
j- J'ai vot pour l liberté. A bas tous les tirans. (Angers).

k- Je vote pour hanri saint pour mon Roi. Je ne veu point dautre metre. (Vendée).

l- Non. Je vote pour le maintien de la constitution, des lois, de la foi des traités et des pouvoirs établis par le peuple, contre la violation du pacte fondamental, le parjure, le régime du sabre et des ordonnances, le sacrilège et le despotisme militaire de l'empire. (Haute-Marne).

m- Pour celui qui, reniant son origine et sous le prétexte spécieux de sauver sa patrie de maux imaginaires, a osé porter la main sur le pacte sacré qui l'avait fait ce qu'il est, au risque de déchirer sa patrie par une horrible guerre civile, non. Pour l'homme qui, pour satisfaire son ambition, a occasionné la mort de tant de citoyens plus fermes, plus louables que ceux qui les ont frappés par obéissance aux volonté d'un parjure, non. Pour le parjure, pour l'ambitieux, non, non. (Maine-et-Loire).

Les voyages présidentiels



Le « discours de Bordeaux »

« Le but de ce voyage, vous le savez, était de connaître par moi-même nos belles provinces du Midi, d'approfondir leurs besoins. [...] Aujourd'hui, *la France m'entoure de ses sympathies*, parce que je ne suis pas de la famille des idéologues. Pour faire le bien du pays, il n'est pas besoin d'appliquer de nouveaux systèmes ; mais de donner, avant tout, confiance dans le présent, sécurité dans l'avenir. Voilà pourquoi la France semble vouloir revenir à l'empire. Il est néanmoins une crainte à laquelle je dois répondre. Par esprit de défiance, certaines personnes se disent : l'Empire, c'est la guerre, moi je dis : *l'Empire, c'est la paix*. [...] J'ai, comme l'Empereur, bien des conquêtes à faire. [...] Je veux conquérir à la religion, à la morale, à l'aisance, *cette partie encore si nombreuse de la population qui, au milieu d'un pays de foi et de croyance, connaît à peine les préceptes du Christ ; qui, au sein de la terre la plus fertile du monde, peut à peine jouir de ses produits de première nécessité*.

[...] Voilà comment je comprendrais l'Empire, si l'Empire doit se rétablir. »

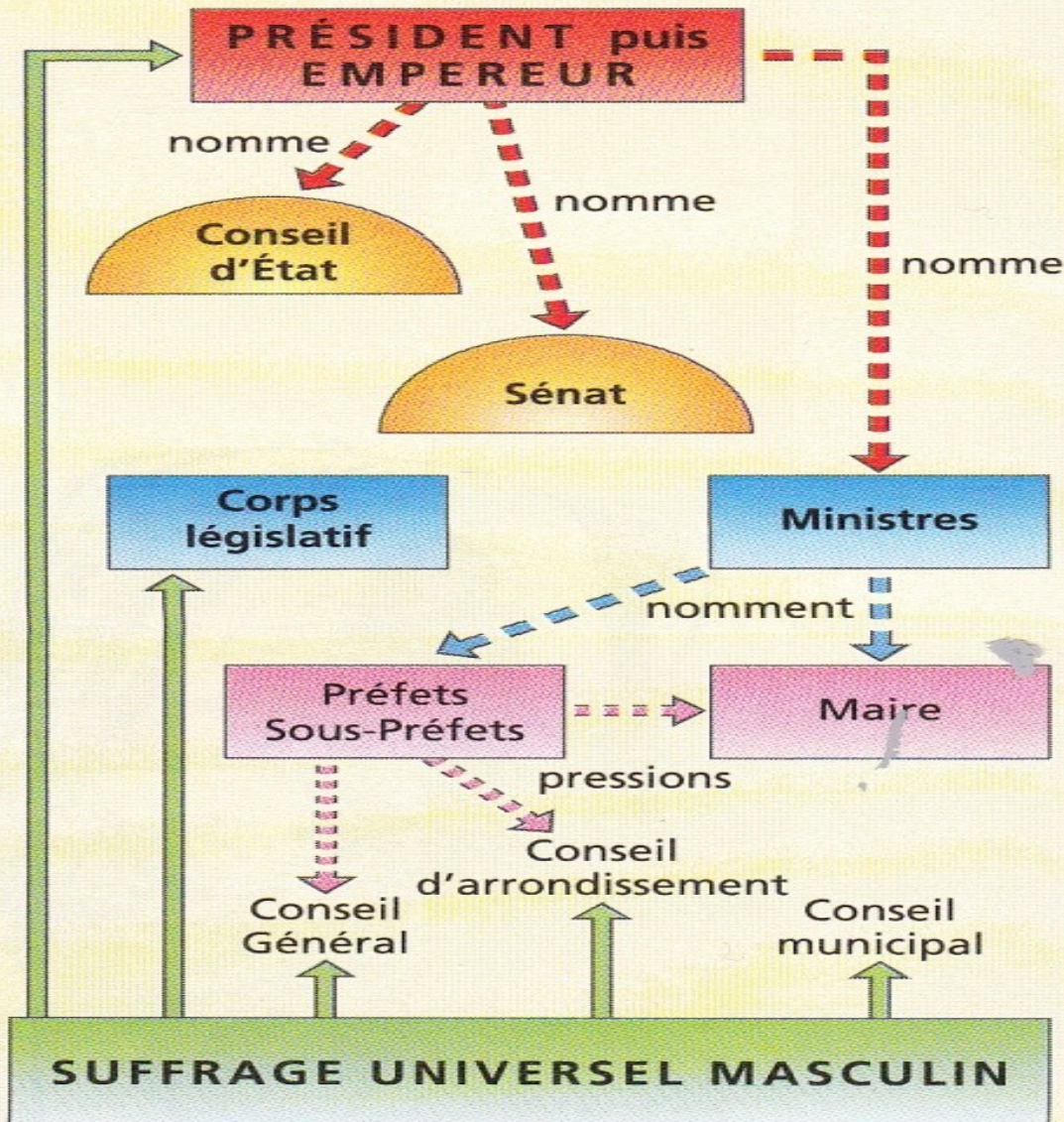


— M'sieu l'maire quoi donc que c'est qu'un bibiscite ?
— C'est un mot latin qui veut dire oui

7. Caricature de Daumier (1808-1879) au sujet du plébiscite de 1870. Parue dans le Charivari.

3- La pratique régulière du suffrage universel.

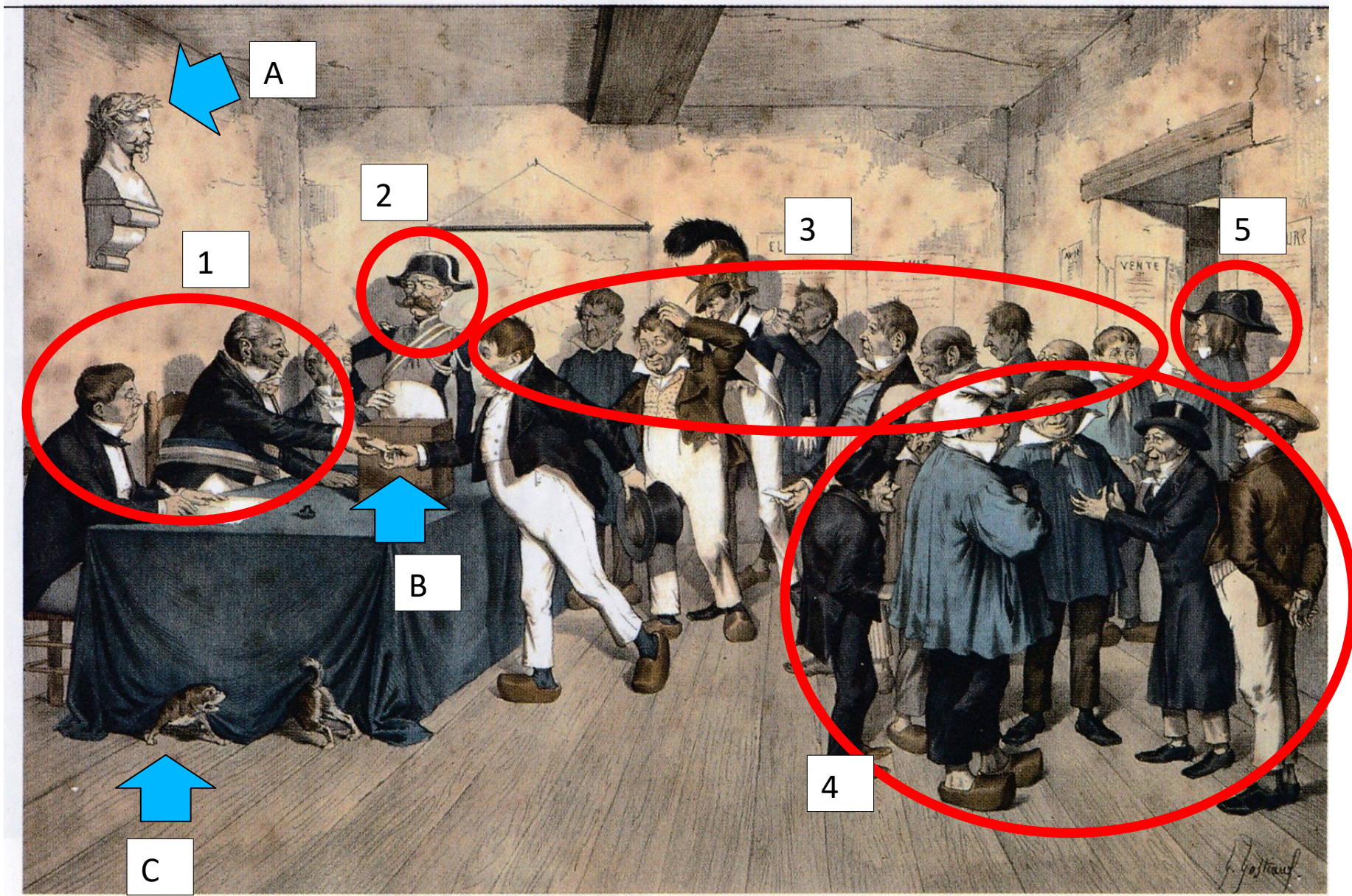
4. Le fonctionnement de la Constitution de 1852.



Gravure représentant le déroulement d'un vote sous le II^e Empire.



Gravure représentant le déroulement d'un vote sous le II^e Empire.



Préfecture d'Indre-et-Loire.

Monsieur le Maire est instamment prié de faire remettre *au domicile de chaque électeur*, par le Garde-champêtre ou toute autre personne de confiance, un Bulletin de vote au nom du Candidat recommandé par le Gouvernement de l'Empereur.

6. La candidature officielle en Isère

a) Instructions de De Morny, ministre de l'Intérieur aux Préfets (1852)

... La formation du Corps législatif... est une des principales pré-occupations (du gouvernement).

Il désire y voir appeler des hommes entourés de l'estime publique, plus soucieux des intérêts du pays que des luttes et des passions des partis qui s'agitent, sans profit pour sa prospérité, sympathiques aux souffrances des classes laborieuses et qui, par un bienfaisant usage de leur fortune, se soient acquis de l'influence et

une considération méritée. Voyez quels sont parmi les propriétaires et les grands industriels de votre département, ceux qui paraissent réunir au plus haut degré les conditions que je vous indique.

Faites-moi connaître les résultats de vos appréciations, afin que le gouvernement puisse signaler à la préférence des électeurs et appuyer de sa légitime influence les candidats qu'elle aura jugés les plus dignes.

b) Réponse du Préfet de l'Isère (extrait) (Janvier 1852)

M. Arnaud, maire de Grenoble, ouvrier, fils d'ouvrier, fortune de 600 000 F acquise par le travail. C'est le candidat qui a le plus de chance dans la circonscription dont Grenoble sera le chef-lieu et il ne faut pas se dissimuler que la ville de Grenoble qui est un centre où l'esprit d'opposition est incarné nous offrira le plus de difficultés. C'est à mon avis le seul candidat qui ait chance de réussir.

M. Arnaud est opposé aux prétentions des anciens partis. Il s'est parfaitement conduit pendant les événements du 2 décembre. Il vient d'être décoré et nous pouvons avoir confiance en lui. Il représente parfaitement la double idée politique du moment : la restauration du principe d'autorité, la satisfaction aux intérêts démocratiques de la nation...

c) Profession de foi d'un candidat de l'opposition (Mai 1869)

Aux électeurs de la 5^e circonscription électorale du département de l'Isère

Électeurs et chers concitoyens,

Je me présente à vos suffrages comme candidat de l'opposition, non patronné, et même combattu par l'Administration et par son armée de fonctionnaires.

Il est naturel que les Ministres, qui prétendent n'avoir jamais failli et dépensent des milliards, désirent avoir des députés qui approuvent leur politique et leur ouvrent largement la bourse des contribuables ;

Il est naturel aussi que les contribuables veuillent avoir des députés économes de leur argent et du sang de leurs enfants.

Mais il est irrationnel de députer au Corps législatif, pour défendre les intérêts des contribuables, des candidats officiels qui peuvent se croire liés par la reconnaissance envers les Ministres qui les ont patronnés. L'expérience, au surplus, confirme la justesse de cette proposition.

On a pratiqué, depuis 1852, le système des candidatures officielles qui a donné au Corps législatif une majorité de députés ministériels approuvant tous les actes des Ministres, applaudissant à leurs discours, votant leurs projets de lois, leurs budgets.

Quels avantages en avons-nous retirés ?

1- De quelle façon le suffrage universel est-il entravé?

2- Quelles sont les attaques formulées contre l'Empire?

3- Quels sont les signes de maintien de la liberté d'expression?

Résultats des élections du Corps Législatifs (sauf élections partielles).

Année	Candidats officiels	Opposition	Abstention
1852	86% (253 sièges)	14% (8 dont 5 républicains)	36%
1857	90% (253)	10 % (14 dont 6)	35%
1863	84% (251)	16% (47 dont 32)	27%
1869	74% (218)	26% (71 dont 30).	22%

Le paradoxe: la libéralisation progressive du régime impérial:

- 1860/61 : retour du débat parlementaire : droit d'adresse reconnu, publication des débats, contrôle du budget par le Corps Législatif, etc.
- 1866/68 : droit d'amendement du Corps Législatif, loi qui supprime l'autorisation préalable pour la presse, droit de réunion mais ni politique ni religieux, liberté des réunions électorales, etc.
- 1869/70 : initiative des lois pour le Corps Législatif, vote du budget par le Corps Législatif par chapitre, les ministres sont « responsables », etc.

Trois débats actuels face à cette évolution libérale :

1°) l'évolution résulte-t-elle de la contrainte ou de la volonté impériale ?

2°) à partir de quand peut-on parler d'un empire libéral ?

3°) L'Empire était-il viable en 1870 ?

C- 1851-1870 : les
impériaux face aux
rebelles.

*1- La personnalité de Louis-
Napoléon Bonaparte : les idées et
l'entourage.*





L'impératrice Eugénie portant le prince impérial dans les bras.

Des photographes amateurs font partie de l'entourage du couple impérial. Ici, le comte espagnol Olympe Aguado a réalisé un portrait de groupe sur le perron du château de Compiègne lors d'une fameuse série. L'impératrice tient ici dans ses bras le jeune prince âgé de quelques mois.

2- Des relais nombreux et efficaces.

PROCLAMATION DU MAIRE DE JOUELLE À SES ADMINISTRÉS

« [...] AIMANT L'EMPEREUR ET SON GOUVERNEMENT, PARCE QU'IL A RÉTABLI D'UNE manière miraculeuse ces améliorations de toute nature que j'avais conçues, je lui donnerai une preuve de ma reconnaissance en votant pour le candidat qu'il nous propose, M. Galmiche, dont je connais les hautes capacités administratives et les opinions libérales.

Je ne voterai pas pour M. d'Andelarre, parce que cet ancien député, auquel nous avons donné notre mandat, en se montrant l'ennemi déclaré de l'Empereur s'est montré

le protecteur du parti de la noblesse et du clergé, c'est-à-dire de ce parti qui voudrait voir revenir l'époque où nos aïeux étaient conviés, à tour de rôle, pour battre l'eau et imposer silence aux grenouilles, dans le but de laisser dormir paisiblement M. le Marquis et Mme la Marquise, ou MM. les prieurs de tel ou tel village.

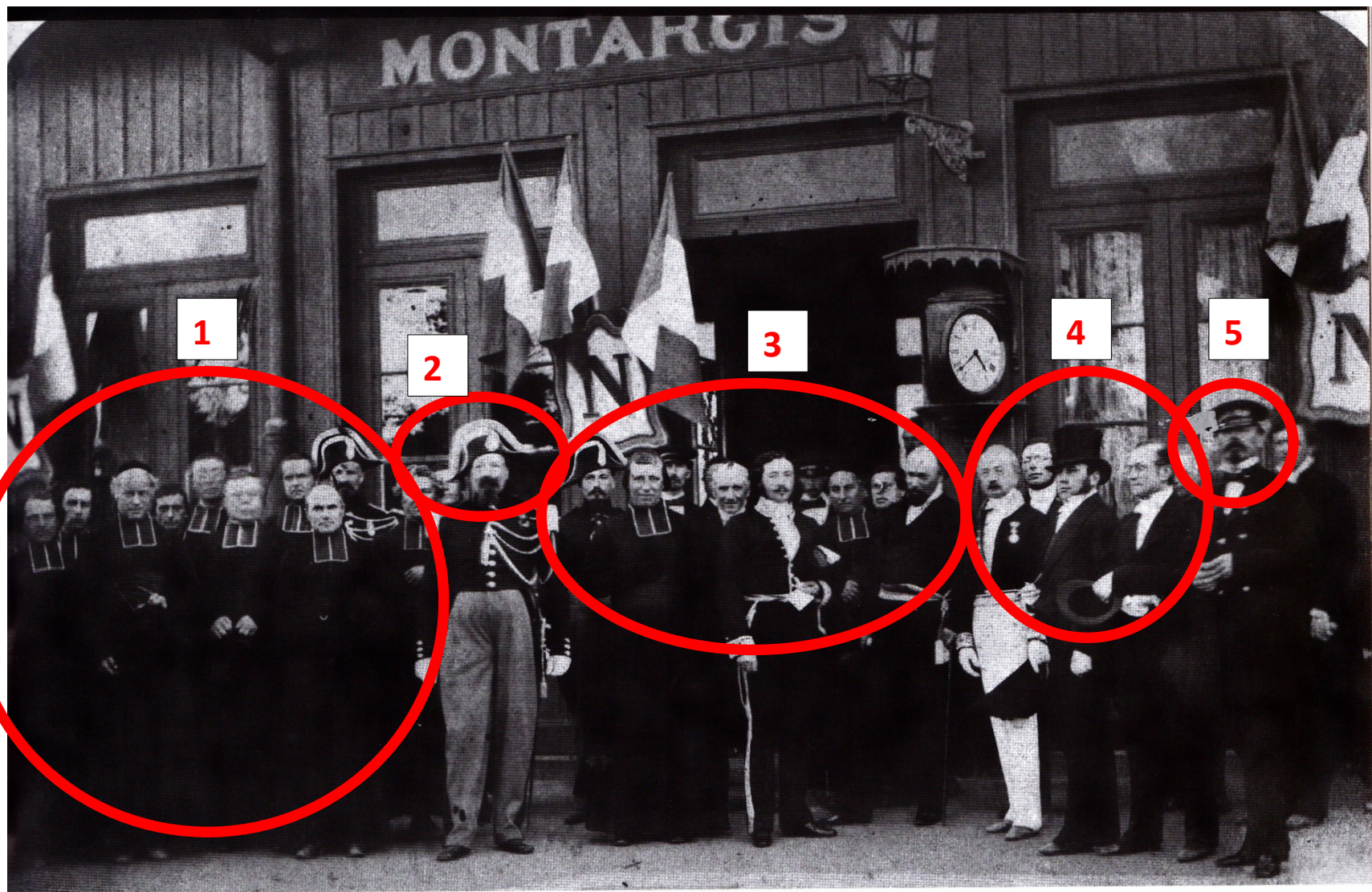
Telle est ma profession de foi, et croyez bien qu'elle ne m'est imposée par personne, mais qu'elle est l'expression de mes sentiments. »

Jouville, 31 mai 1863.

Inauguration de la ligne de chemin de fer Vichy-Montargis: en attendant le train spécial de Napoléon III en provenance de Vichy, 31 juillet 1861.

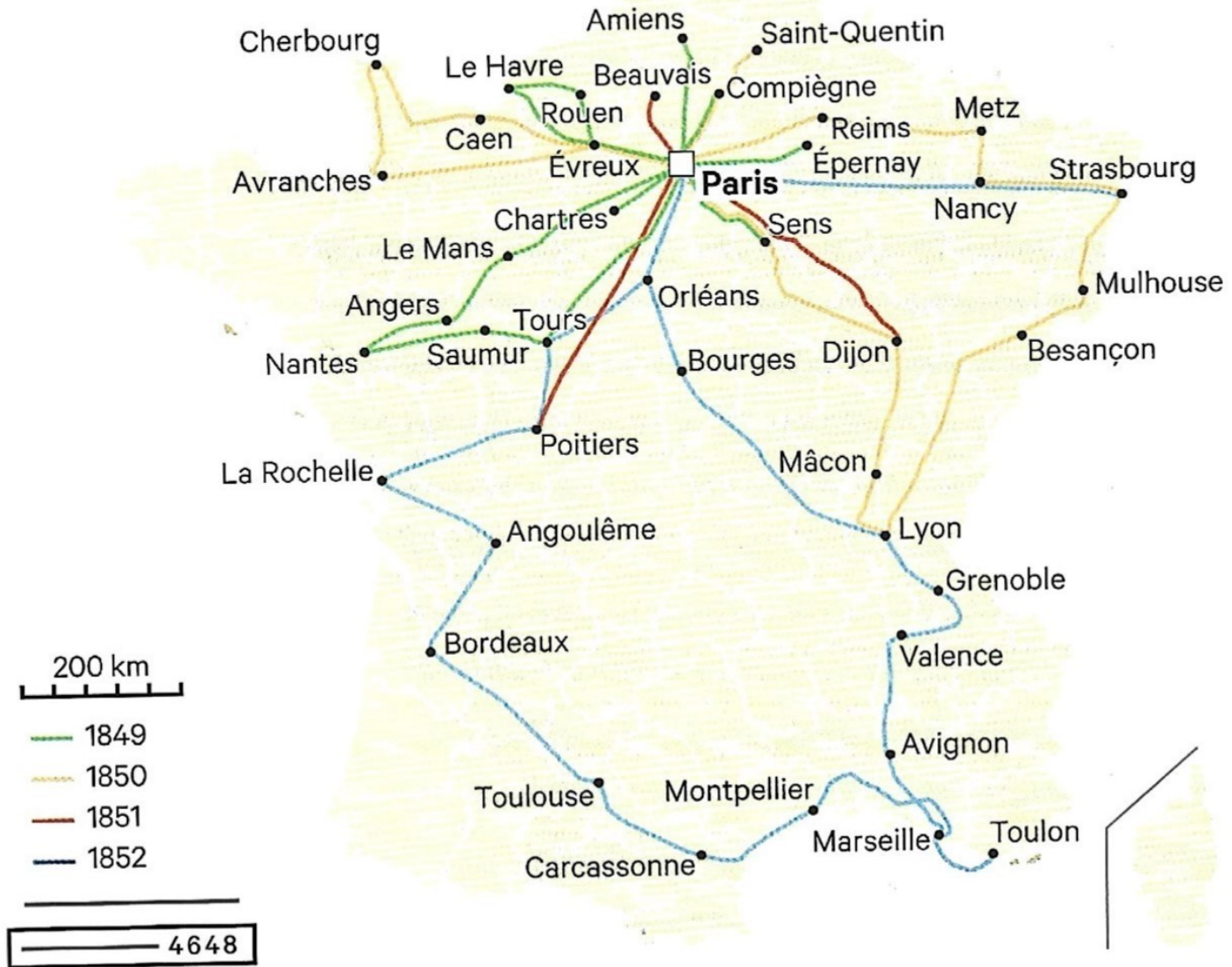


Inauguration de la ligne de chemin de fer Vichy-Montargis: en attendant le train spécial de Napoléon III en provenance de Vichy, 31 juillet 1861.



II- Les Français et la politique.

Les voyages présidentiels





Plan de Brest vers 1830 (Atlas des villes de France, éd. CNRS.
(Conception : Marie-Thérèse Cloître-Quéré).

LE PARCOURS DE L'EMPEREUR NAPOLEÓN III, À BREST, LES 9, 10 ET 11 AOÛT 1858

9 août

- 1 - Arrivée à l'Arsenal, devant le Magasin général.
- 2 - Entrée en ville, rue de Siam.
- 3 - Passage place des Portes et église Saint-Louis.
- 4 - Arrivée et réception à la Préfecture maritime (hôtel Saint-Louis).

10 août

- 5 - Prise d'armes à la caserne Fautras.
- 6 - Visite de l'hôpital maritime.
- 7 - Visite au plateau des Capucins après une traversée en canot impérial.
- 8 - Parcours en canot sur la Penfeld jusqu'aux forges de la Villeneuve. Le soir, retour à la Préfecture maritime pour le bal.

11 août

- 9 - Inspection des travaux du pont et découverte des emplacements possibles pour le port de commerce.
- 10 - Promenade en rade, avec l'impératrice, sur le yacht impérial *Reine Hortense*.





SALLE DE BANQUET OFFERT A LL. MM. L'EMPEREUR ET L'EMPERATRICE, A LA PREFECTURE



© Musée national de la Marine









ACTUALITÉS

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ANNIVERSAIRE DU
24 FÉVRIER.

PROPRIÉTÉ.

FAMILLE.



Imp. Aubert 11 de la Courne.

Imp. Aubert 11 de la Courne.

ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER.

— Mon enfant, voilà votre première année révolue, en avançant en âge vous deviendrez de plus en plus raisonnable. Faites oublier qu'en venant au monde vous étiez un enfant turbulent et désagréable!
L'enfant) — C'était la faute de mes premières bonnes na!

A- Le triomphe
politique des
bourgeois?

1851-1870: le triomphe de la bourgeoisie?

- Adeline DAUMARD, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, 1987.
- Quel type de « triomphe »? Politique, économique, social, culturel??
- Une ou des bourgeoisie(s)??
- Triomphe ou simple prédominance???

DES VALEURS BOURGEOISES.

- 1- Dans quel lieu l'action se déroule-t-elle?
- 2- Décrivez et caractérisez les deux personnages de part et d'autre de la scène (âge CSP, ...).
- 3°) Quel est le thème évoqué?
- 4°) Quelle évolution des mentalités bourgeoises cette caricature illustre-t-elle?



« Un danger des tournures en fer. Repoussé comme amant, ce monsieur fait intervenir l'aimant, pour attirer à lui celle qu'il adore! » (Le Charivari, 17 mars 1857).







Les Châtes 187

Position réglée la plus commode, pour avoir un joli portrait au Daguerstyp



— Saprelotte! si les femmes continuent à porter des jupons en acier, on fera bien d'inventer, pour leur donner le bras, des hommes en caoutchouc

HONORÉ DAUMIER DEL. ET LITH., VERS 1856 (COLL. F. LIBRON).



B- Les ouvriers réactifs aux mutations politiques françaises?



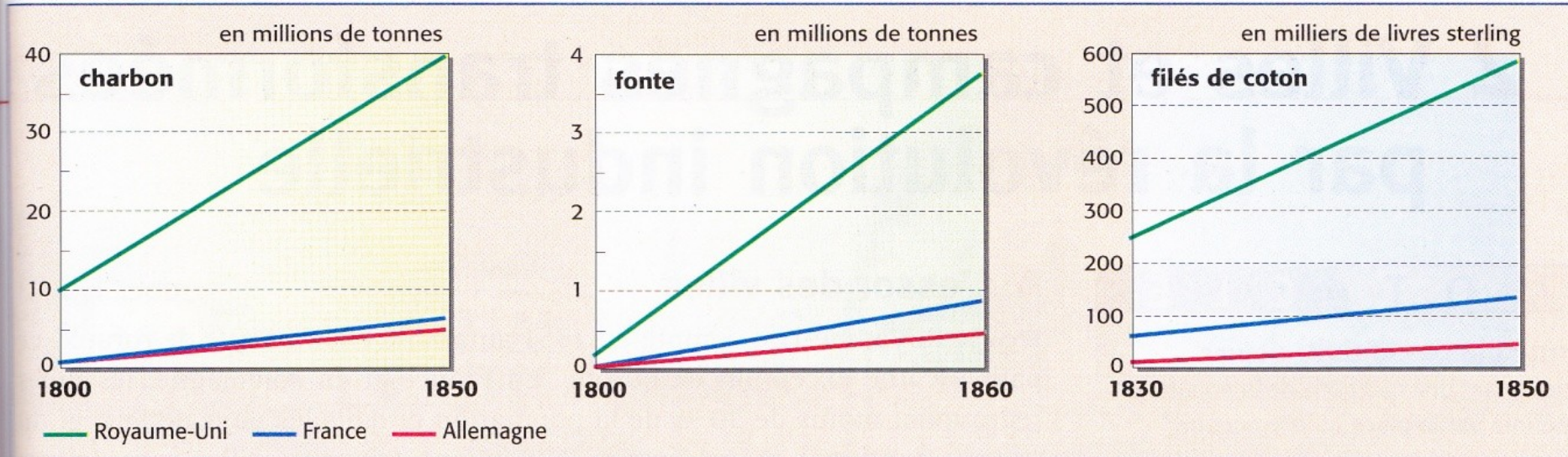
5 Le député Baudin à la barricade Saint-Antoine, le 3 décembre 1851.

Tableau d'E. Pichio. Musée Carnavalet, Paris.

Le député Baudin tente d'entraîner les ouvriers à la résistance au coup d'État. Un ouvrier lui aurait reproché de vouloir surtout défendre son indemnité parlementaire. Baudin aurait répondu : « Restez là, mon ami, et vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs. » Quelques instants plus tard, Baudin monte sur la barricade et y est tué.



1- L'industrialisation progressive de la France.



2 La croissance de la production dans les trois principaux pays industriels d'Europe.

Production de fonte (milliers de tonnes métriques)

FRANCE

GRANDE BRETAGNE

années	production	années	Moyennes annuelles
1819	112	<u>1818</u>	<u>330</u>
1825	198	1825	668
<u>1835</u>	<u>294</u>	<u>1830</u>	<u>700</u>
<u>1845</u>	<u>439</u>	1840-1844	1300
1855	849	1850-1854	2800
1865	1204	1860-1864	4220
1875	1448	1870-1874	6500
1885	1631	1880-1884	8500
1895	2004	1890-1894	7400
1905	3077	1900-1904	8780
1910	4038	1905-1907	10100
1913	5207		

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS

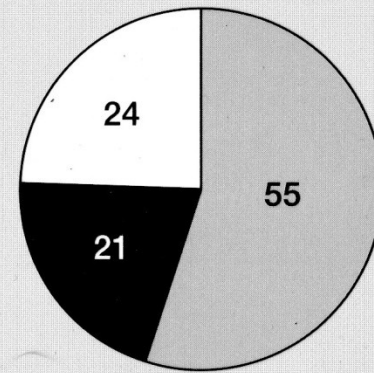
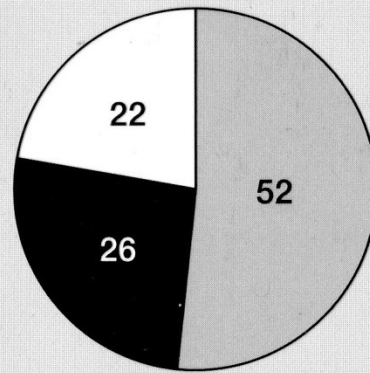
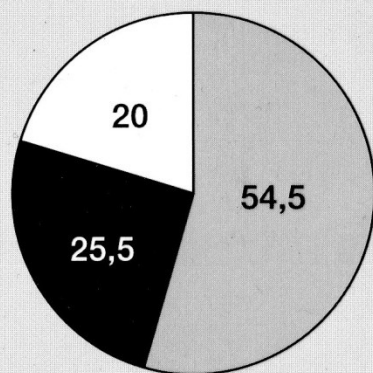
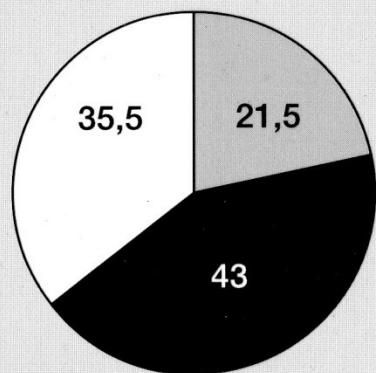
(au milieu du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle)

ROYAUME-UNI

ALLEMAGNE

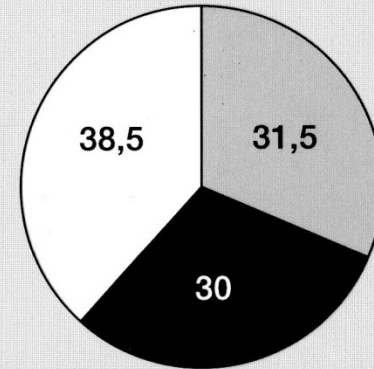
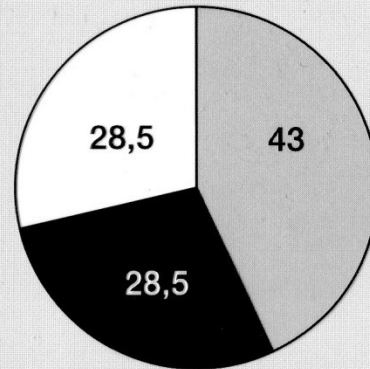
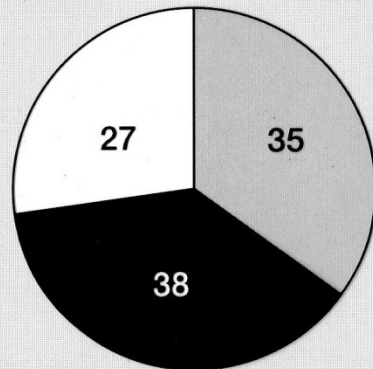
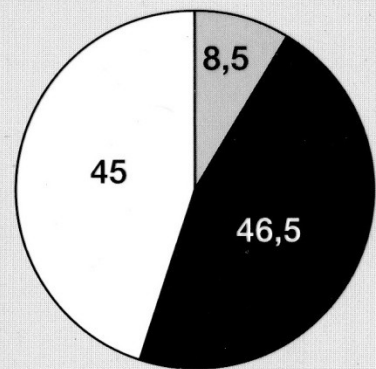
FRANCE

ÉTATS-UNIS



1850

1850



1910

1910



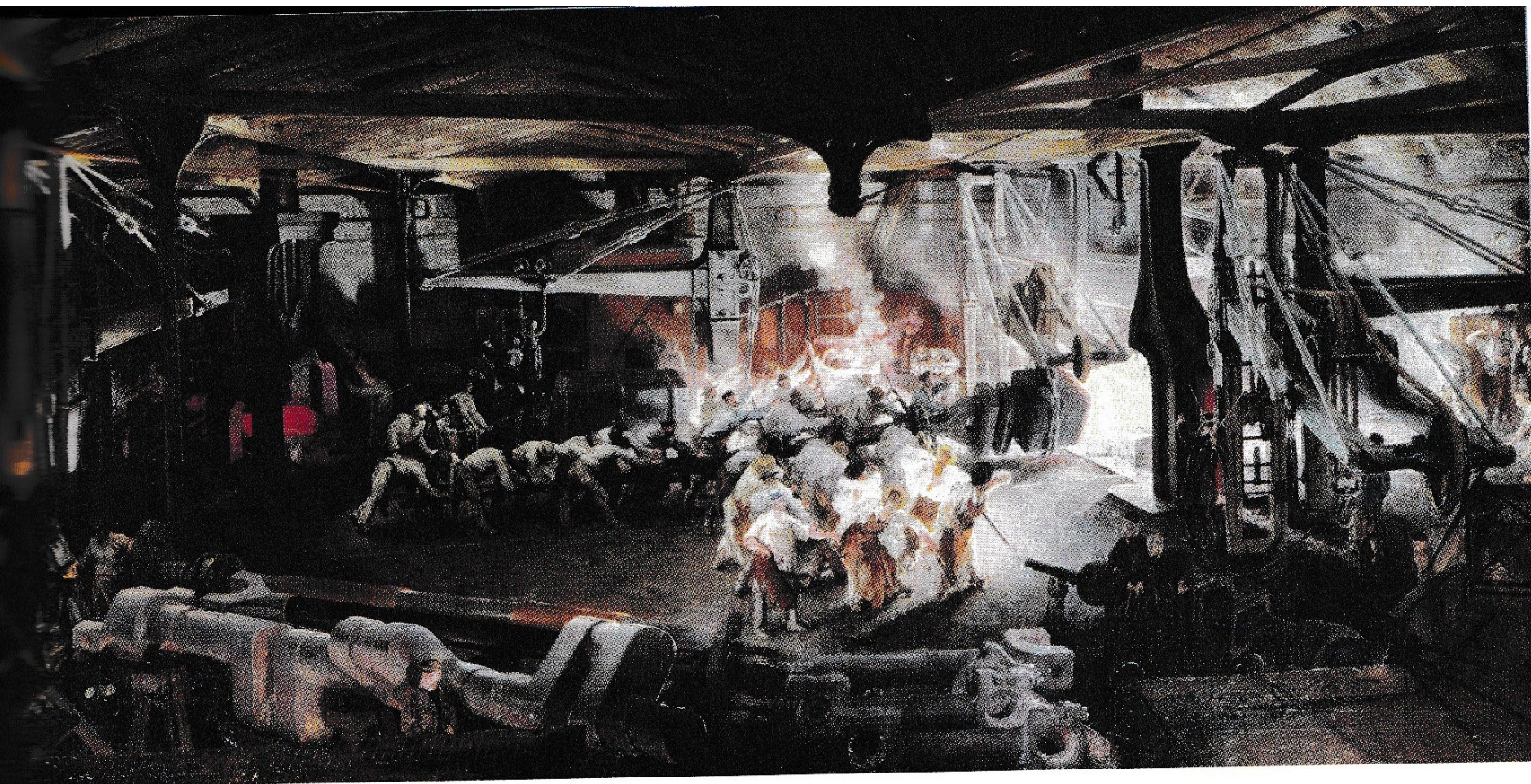
PRIMAIRE



SECONDAIRE



TERTIAIRE



3 Le travail de forgeage dans une usine



1 Travailler à l'atelier

Les ouvrières agricoles: Gustave COUBET, *Les cribbleuses de blé*, 1854.



*2- La « question sociale » sous
Napoléon III.*

**= La question ouvrière, un
problème de société sous le 2nd
Empire.**

Le docteur Villermé vers 1840.

« Les seules usines de Mulhouse comptaient en 1835 plus de 5000 ouvriers logés dans des villages environnants. Il faut les voir arriver chaque matin en ville et partir chaque soir. Il y a parmi eux une foule de femmes pâles, maigres, marchant pieds nus au milieu de la boue, et qui, faute de parapluie, portent renversé sur la tête, lorsqu'il pleut, leur tablier, et un nombre plus considérable de jeunes enfants non moins sales, non moins hâves, couverts de haillons. A la fatigue d'une journée démesurément longue, puisqu'elle est au moins de quinze heures, vient se joindre pour ces malheureuses celle de ces allers et retours si pénibles.



« On rencontrait le matin sur les boulevards, aux Champs-Élysées, dans tous les quartiers des faubourgs, de petits détachements de vingt à cent hommes de tout âge et de tout costume, se rendant, précédés d'un drapeau et conduits par un brigadier, au travail ».

Alphonse de Lamartine, alors membre du gouvernement, *Histoire de la révolution de 1848*, 1850.

Les Ateliers nationaux au Champ-de-Mars (gravure de César Bouton).



L'avis du député **Victor Hugo** le 20 juin 1848 sur les Ateliers nationaux :

« Les ateliers nationaux sont un expédient fatal. Vous avez ***abâtardi*** les vigoureux enfants du travail ; vous avez ôté à une partie du peuple le goût du labeur, goût salubre qui contient la dignité, la fierté, le respect de soi-même et la santé de la conscience. À ceux qui n'avaient connu jusqu'alors que la force généreuse du bras qui travaille, vous avez appris ***la honteuse puissance de la main tendue*** ; vous avez déshabitué les épaules de porter le poids glorieux du travail honnête, et vous avez accoutumé les consciences à porter ***le fardeau humiliant de l'aumône***. Nous connaissions déjà le désœuvré de l'opulence, vous avez créé le désœuvré de la misère, cent fois plus dangereux pour lui-même et pour autrui. La monarchie avait les oisifs, la République aura ***les fainéants*** (...).

Cette fainéantise fatale à la civilisation est possible en Turquie, en Turquie et non pas en France. Paris ne copiera pas Naples ; mais, jamais Paris ne copiera Constantinople ».

Le familistère de Guise (Aisne, 1864).



LE FAMILISTÈRE DE GUISE : REPÈRES UTILES

- 1 ÉCONOMATS - ACCUEIL - LIBRAIRIE
- 2 THÉÂTRE
- 3 APPARTEMENT DE GODIN - AILE DROITE
- 4 PAVILLON CENTRAL
- 5 BUANDERIE-PISCINE
- 6 JARDIN D'AGRÈMENT
- 7 JARDIN DE LA PRESQU'ÎLE
- 8 KIOSQUE À MUSIQUE
- 10 PLACE DU FAMILISTÈRE - MONUMENT À GODIN
- 11 MAUSOLÉE DE GODIN (JARDIN D'AGRÈMENT)
- 12 BUVETTE DES ÉCONOMATS
- 24 USINE GODIN SA
- 25 PARKING DE LA BUANDERIE
- 26 PARKING DES ÉCONOMATS
- 27 PARKING DU CANAL

« Dans le département de l'Aisne, à Guise, c'est un industriel, M. Godin-Lemaire, qui, animé d'une sollicitude toute paternelle pour le bien-être matériel et moral de ses ouvriers, leur fait construire une cité modèle dans laquelle se trouve une crèche et un asile. Tout est combiné dans cette cité en vue de la liberté individuelle. L'ordre et l'épargne y préviennent la démoralisation et la misère. »

Jean-Baptiste DESPLACE, *Discours sur la vulgarisation de l'hygiène de la première enfance par la crèche*, 1865.

LIGUE NATIONALE CONTRE L'ALCOOLISME

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS ANTIALCOOLIQUES FRANÇAISES

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
147, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI^e)



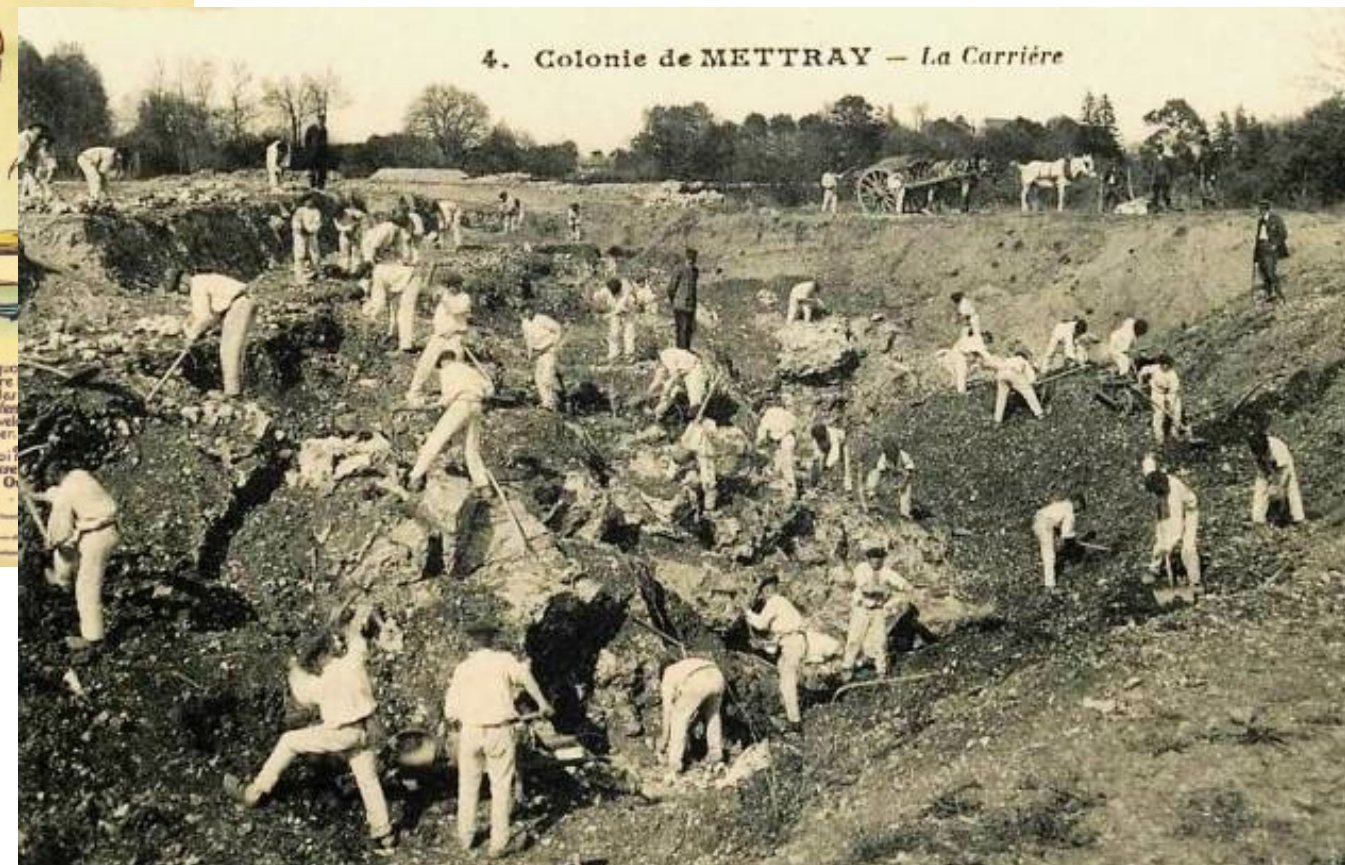
"L'Esclave volontaire"

TRAVAILLEUR

LA SANTÉ QUE TU LAISSES AU CASABET l'éc nécessaire pour gagner le pain que
LA RAISON QUE TU LAISSES AU CASABET il te la fait pour étudier et comprendre
L'ARGENT QUE TU LAISSES AU CASABET te manque pour acheter les journaux, les
indispensables à ton éducation; cet argent manque que bonjour de la fête
LE TEMPS QUE TU PERDS AU CASABET J'ETAI MIS employé à l'usine, à le dévot
et à le consacrer aux joies de ton foyer.

■ Tous les peuples se libèrent de l'Alcool! et toi
Sois un homme convenu! Prêche d'exemple! Répète sans cesse
de toi que **L'ALCOOL** est le plus grand ennemi de la Classe O

4. Colonie de METTRAY — La Carrière



LIVRET D'OUVRIER.

Entré chez moi le 1^{er}
avril 1866 aux
Garnier

certifie que le
Robert pour est entré chez
moi le 8 mai et sorti le
1^{er} Juin 1866 libre de
tout engagement le
1^{er} Juin 1866

M. Rouanne

Nu sans légalisation de la
signature Rouanne apposée
ci-dessus.



le 1^{er} Juin 1866.
Le maire et l'adjoint
en présence des
Gilbert



598

LIVRET D'OUVRIER

NOUVELLE ÉDITION

CONFORME AU PROGRAMME OFFICIEL

SOUmise

à M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce
et des Travaux publics

AUGMENTÉE DE

L'Extrait du Chapitre II du CODE PÉNAL, relatif aux Coalitions
— la Loi sur les Conseils de Prud'hommes; — la Loi sur les
Caisses d'épargne; — la Loi sur la Caisse de retraites (août
1861); — le décret sur le tissage et le bobinage; — le
Tableau géographique des chefs-lieux des départements
de France, avec leurs distances de Paris,

ET DU

PETIT GUIDE MUNICIPAL

Par M. V. B.....,

ANCIEN SECRÉTAIRE DE MAIRIE.



Le livret est pour l'ouvrier une institution
protectrice et bienveillante: il doit lui servir
de titre à la confiance de ceux auxquels il s'a-
dresse: il doit être la justification constante
de sa conduite et de son travail, en offrant
pour garantie la signature des maîtres pour
lesquels l'ouvrier a travaillé.

Rapport de M. SALVATOR, député en 1847

PARIS

CHEZ J. GARNIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue Hautefeuille, 16

1866

Propriété de l'Éditeur.

LIVRET D'OUVRIER.

Cette chez moi le 1^{er}
avril 1866 aux
Garnier

certifie que le
Robert Jean est entré
moi le 8 mai et sorti le
1^{er} Juin 1866 libre de
tout engagement le
1^{er} Juin 1866

M. Grouanne

Sur sans légalisation de la
signature Grouanne apposée
ci-dessous.



le 1^{er} Juin 1866.
Le maire et l'adj.
comp. le 1^{er} août.
Gilbert



598

LIVRET D'OUVRIER

NOUVELLE ÉDITION
CONFORME AU PROGRAMME OFFICIEL

SOUmise

à M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce
et des Travaux publics

AUGMENTÉE DE

L'Extrait du Chapitre II du CODE PÉNAL, relatif aux Coalitions
— la Loi sur les Conseils de Prud'hommes; — la Loi sur les
Caisses d'épargne; — la Loi sur la Caisse de retraites (août
1861); — le décret sur le tissage et le bobinage; — le
Tableau géographique des chefs-lieux des départements
de France, avec leurs distances de Paris,

ET DU

PETIT GUIDE MUNICIPAL

Par M. V. B.....,

ANCIEN SECRÉTAIRE DE MAIRIE.



Le livret est pour l'ouvrier une institution
protectrice et bienveillante; il doit lui servir
de titre à la confiance de ceux auxquels il s'ad-
resse; il doit être la justification constante
de sa conduite et de son travail, en offrant
pour garantie la signature des maîtres pour
lesquels l'ouvrier a travaillé.

Rapport de M. SALVATOR, député en 1847

PARIS

CHEZ **J. GARNIER**, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue Hautefeuille, 16

1866

Propriété de l'Éditeur.

1°) Qu'est-ce que c'est?
2°) En quoi permet-il des avancées sociales?
3°) En quoi permet-il un contrôle accru de l'Etat?

LIVRET D'OUVRIER.

Cette chez moi le 1^{er}
avril 1866 aux
Garnier

Certifie que le
Robert Jean est entré
moi le 8 mai et sorti le
1^{er} Juin 1866 libre de
tout engagement le
1^{er} Juin 1866

G. Garnier

Nu sans légalisation de la
signature Garnier apposée
ci-dessous.



le 1^{er} Juin 1866.
Le maire et l'adjoint
compromis. Le 1^{er} Juin 1866.

Gilbert



598

LIVRET D'OUVRIER

NOUVELLE ÉDITION
CONFORME AU PROGRAMME OFFICIEL

SOUmise

à M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce
et des Travaux publics

AUGMENTÉE DE

L'Extrait du Chapitre II du CODE PÉNAL, relatif aux Coalitions
— la Loi sur les Conseils de Prud'hommes; — la Loi sur les
Caisses d'épargne; — la Loi sur la Caisse de retraites (août
1861); — le décret sur le tissage et le bobinage; — le
Tableau géographique des chefs-lieux des départements
de France, avec leurs distances de Paris,

ET DU

PETIT GUIDE MUNICIPAL

Par M. V. B.....,

ANCIEN SECRÉTAIRE DE MAIRIE.



Le livret est pour l'ouvrier une institution
protectrice et bienveillante: il doit lui servir
de titre à la confiance de ceux auxquels il s'a-
dresse: il doit être la justification constante
de sa conduite et de son travail, en offrant
pour garantie la signature des maîtres pour
lesquels l'ouvrier a travaillé.

Rapport de M. SALVATOR, député en 1847

PARIS

CHEZ J. GARNIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Rue Hautefeuille, 16

1866

Propriété de l'Éditeur.

Sujet de dissertation
historique.

**La question ouvrière en
France (1848-1871).**

C- Les campagnes indifférentes aux soubresauts politiques ?

1- Une indifférence des paysans aux soubresauts politiques?

	FRANCE		GRANDE BRETAGNE	
	Population active agricole (%)	Part du Produit agricole dans le produit national (%)	Population active agricole (%)	Part du Produit agricole dans le produit national (%)
1801	75	42	35.9	32.5
1851	64	36	21.7	20.3
1881	47.7	34	12.6	10.4
1891	44.8	27	10.5	8.6
1951	28.9	15	5	4.7

Gravure représentant le déroulement d'un vote sous le II^e Empire.



« Dans les départements des Landes et de la Gironde, les terrains communaux actuellement soumis au parcours du bétail serontensemencés ou plantés en bois aux frais des communes qui en sont propriétaires ».

Loi relative à l'assainissement des Landes de Gascogne, article 1, 19 janvier 1857.

« Le moment approche où les peuples apprécieront les gouvernements, non pas ce qu'ils feront, mais par ce qu'ils ne feront pas, et où les gros budgets et les grandes armées iront rejoindre dans le gouffre du passé les pouvoirs absolus ou oligarchiques. Ce jour-là, l'agriculture ne se plaindra plus. »

Léonce Guilhaud, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, dans *La revue des deux mondes*, 1866.

2- « *Age d'or* » ou *pauvreté des campagnes?*

- 86% de petits propriétaires en 1848.

- 84% en 1858.

L'alimentation des paysans du Léon en 1852:

- Déjeuner: soupe, pain, beurre ou lard.
- Diner: bouille d'avoine, crêpe, pain, beurre, lait.
- Collation: soupe, pomme de terre, lard, pain, beurre.
- Souper: soupe, kig ha farz (crêpe en Cornouailles).

Dîner bourgeois (dans l'ordre):

- *steak, pommes de terre sautées.*
 - *Œufs fris au jambon.*
- *haricots sautés, raviolis en gratin.*
 - *crème au caramel, galettes.*

1°) Quel en est le thème?

2°) Quels sont les indices d'une pauvreté paysanne?

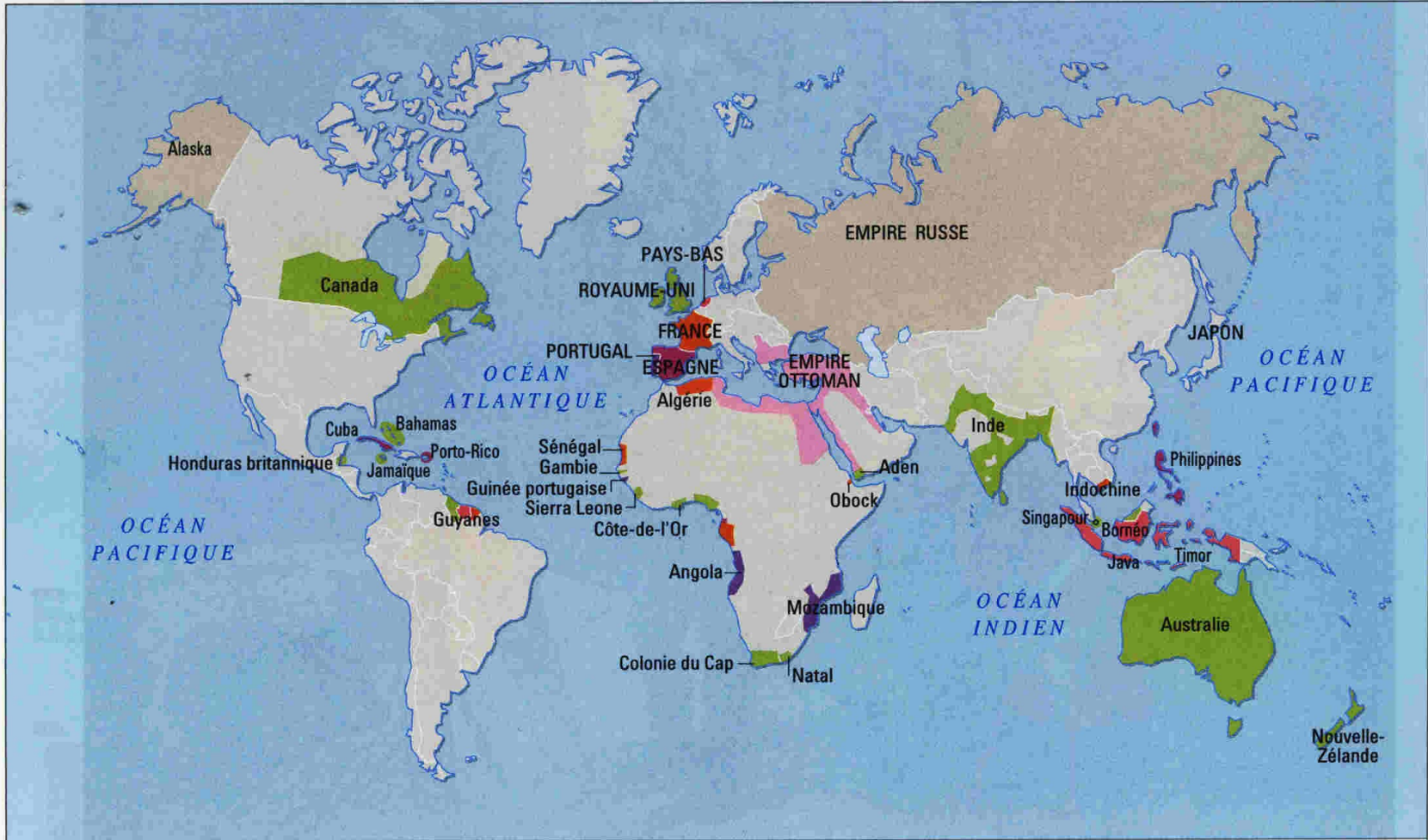
3°) Quel est le rôle de la gendarmerie dans les campagnes?

Hugo Frederick Salmson,
*Une arrestation dans un
village de Picardie, vers
1870.*



III- La France, les Français et le monde.

A- Colonisation et politique.



Empires coloniaux

- | | | | |
|-------------------------------------|-------------------------|------------------------|------------------|
| Empire français | Empire anglais | Empire hollandais | Empire portugais |
| AOF : Afrique occidentale française | Empire italien | Empire ottoman | Empire espagnol |
| AEF : Afrique équatoriale française | Empire belge | Empire allemand | Empire russe |
| | Possessions américaines | Possessions japonaises | |

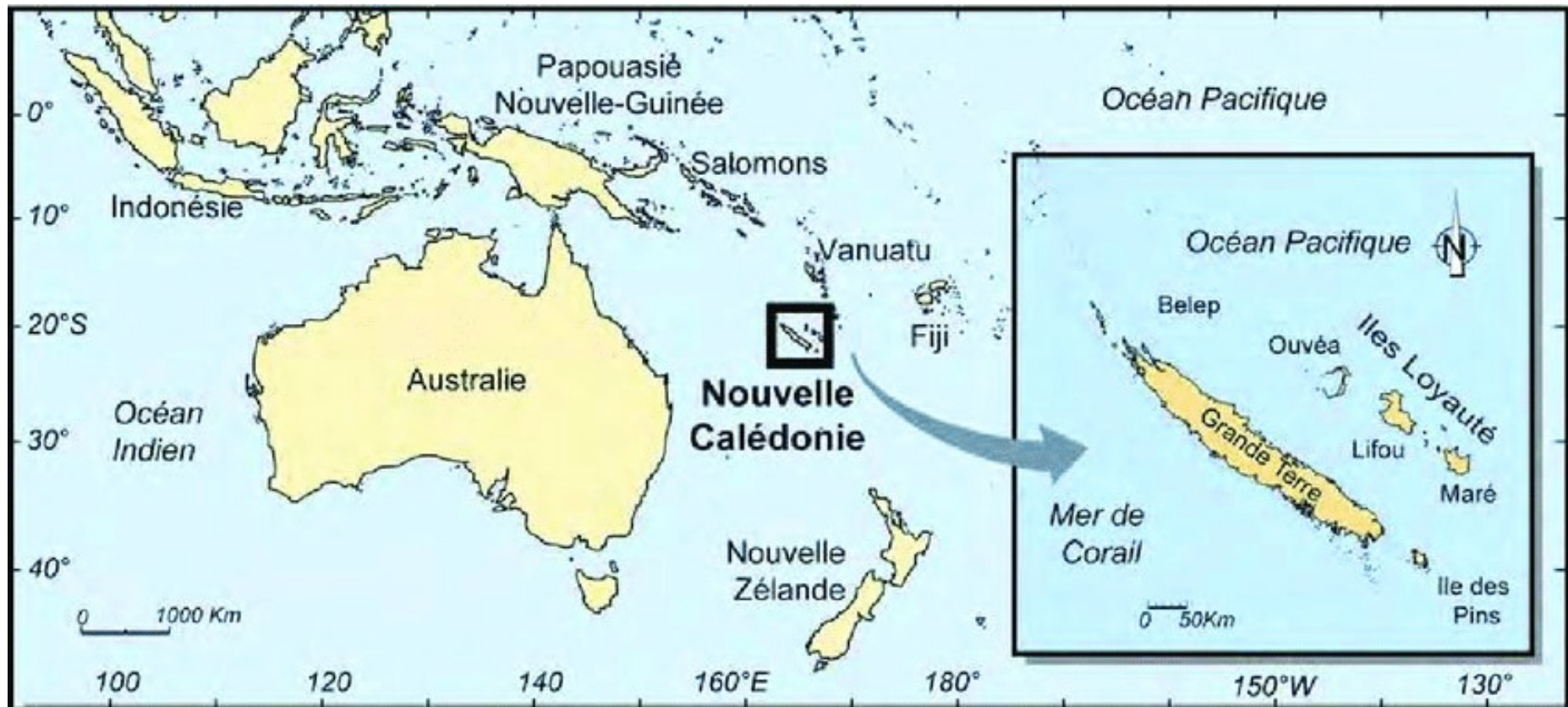
Cartes 2 et 3 :

- * Rivalités coloniales
- Dominions

Carte 3 :

- Mandats (suite à la première Guerre mondiale)
- SYRIE Pays sous mandat français
- IRAK Pays sous mandat anglais
- RWANDA Pays sous mandat belge

1- Pourquoi coloniser?



5 septembre 1774 : James Cook accoste dans l'île et la baptise Nouvelle-Calédonie en hommage à son Ecosse natale.

24 septembre 1853 : l'amiral Febvrier-Despointes prend possession de la Nouvelle-Calédonie au nom de la France

1864 : établissement d'un bagne.

La prise de possession de la Nouvelle Calédonie.

Considérant qu'il est de principe que lorsqu'une puissance maritime se rend souveraine d'une terre non encore occupée par une nation civilisée et possédée seulement par des tribus sauvages, cette prise de possession annule tous les contrats antérieurs faits par des particuliers avec les naturels de ce pays ; qu'en conséquence, les chefs et les indigènes de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances n'ont jamais eu ni ne peuvent avoir le droit de disposer en tout ou partie du sol[...].

2. Le Gouvernement se réserve exclusivement le droit d'acheter les terres occupées par les indigènes, et la propriété, comme domaines domaniaux, de toutes les terres non occupées, ainsi que les forêts, bois de construction, mine de toute espèce qu'elles referment. Lui seul pourra en faire la concession aux colons qui viennent s'établir dans ces îles.(...)

4. Dans les concessions qui seront ainsi faites, on ne comprendra jamais aucun cap, ou promontoire, baie ou île, ni aucune partie du territoire qui puisse être un jour nécessaire à la défense du pays, ou choisie comme emplacement pour fonder une ville.

Fait à la Nouvelle-Calédonie au port de Nouméa, le 20 janvier 1855.

Gouverneur Du Bouzet.

CONSIGNES: pour quelles raisons colonise-t-on?

La prise de possession de la Nouvelle Calédonie.

Considérant qu'il est de principe que lorsqu'une **puissance** maritime se rend souveraine d'une terre non encore occupée par **une nation civilisée** et possédée seulement par **des tribus sauvages**, cette prise de possession annule tous les contrats antérieurs faits par **des particuliers** avec les naturels de ce pays ; qu'en conséquence, les chefs et les indigènes de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances n'ont jamais eu ni ne peuvent avoir le droit de disposer en tout ou partie du sol[...].

2. Le Gouvernement se réserve exclusivement le droit d'acheter les terres occupées par les indigènes, et la propriété, comme domaines domaniaux, de **toutes les terres non occupées, ainsi que les forêts, bois de construction, mine** de toute espèce qu'elles referment. Lui seul pourra en faire la concession aux **colons** qui viennent s'établir dans ces îles.(...)

4. Dans les concessions qui seront ainsi faites, on ne comprendra jamais aucun cap, ou promontoire, baie ou île, ni aucune partie du territoire qui puisse être un jour nécessaire à **la défense du pays**, ou choisie comme emplacement pour fonder une ville.

Fait à la Nouvelle-Calédonie au port de Nouméa, le 20 janvier 1855.

Gouverneur Du Bouzet.

CONSIGNES: pour quelles raisons colonise-t-on?

= Cinq raisons officielles de coloniser:

- une raison de prestige international.
 - une raison idéologique (?).
 - une raison démographique (??).
 - une raison économique (???)
 - une raison stratégique (????).

*2- La politique coloniale
napoléonienne.*

Guerres et traités: la politique extérieure de Napoléon III

● ITALIE
 Cette campagne militaire victorieuse de 1859 permet à Napoléon III de libérer les Etats italiens de la domination autrichienne et de rattacher la Savoie et Nice à la France.

● MEXIQUE
 Une expédition militaire, ayant pour objectif de mettre en place un empereur favorable aux intérêts français en la personne de l'archiduc Maximilien de Habsbourg, se solde, après huit années de conflit (1861-1867), par une défaite de la France.

● AFRIQUE DE L'OUEST
 Louis Faidherbe, nommé gouverneur du Sénégal en 1854, fonde Dakar et crée le corps des tirailleurs sénégalais. L'implantation du comptoir des Rivières du Sud (1859), puis l'acquisition de la côte du Gabon (1862) sont les principales étapes de la pénétration française et jettent les bases de la future Afrique occidentale française.

● MADAGASCAR
 En 1862, Napoléon III signe un traité de commerce avec Madagascar où s'installe un consulat de France. La France occupe le petit territoire d'Obock, près de Djibouti. C'est le premier point d'ancre français dans la région.

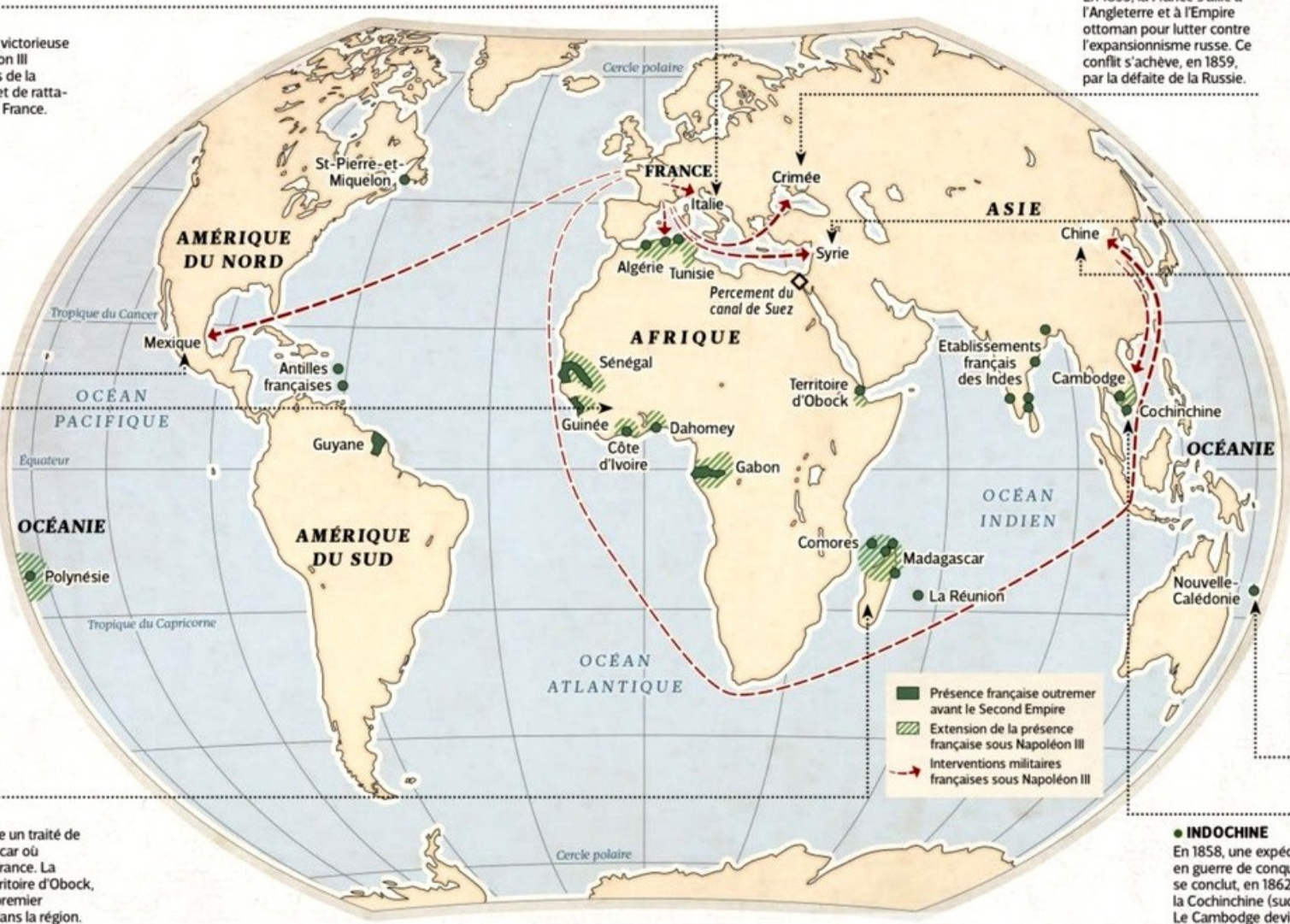
● CRIMÉE
 En 1853, la France s'allie à l'Angleterre et à l'Empire ottoman pour lutter contre l'expansionnisme russe. Ce conflit s'achève, en 1859, par la défaite de la Russie.

● SYRIE
 Napoléon III décrète, d'août 1860 à juin 1861, une «opération à but humanitaire», à la suite des massacres de chrétiens au mont Liban et à Damas, pour rétablir l'ordre dans cette contrée de l'Empire ottoman.

● CHINE
 Durant la seconde guerre de l'opium (1856-1860), Napoléon III et le Royaume-Uni s'unissent pour mener deux actions militaires en Chine. La première intervention française, en 1857, aboutit à la prise de Canton, la seconde, en 1860, s'achève par le sac du palais d'été, à Pékin.

● NOUVELLE-CALÉDONIE
 L'annexion définitive de la Nouvelle-Calédonie, en 1853, constitue la première action coloniale de l'empereur.

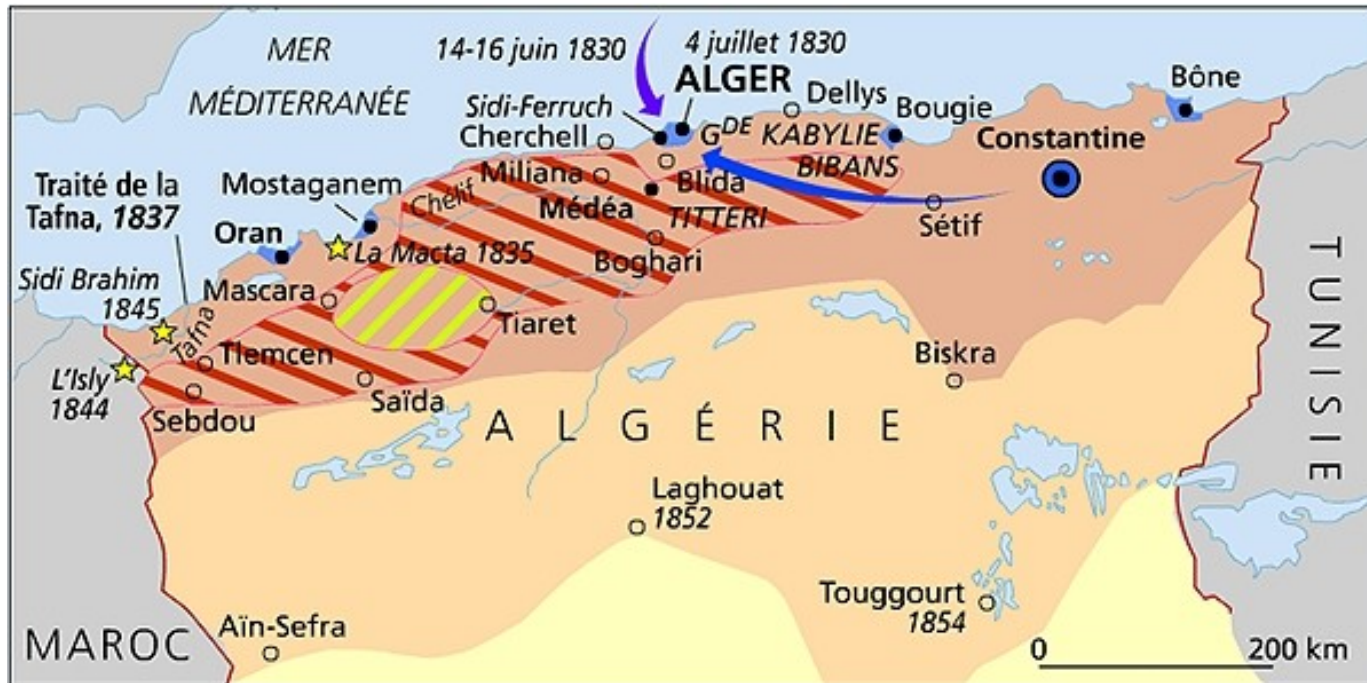
● INDOCHINE
 En 1858, une expédition se transforme en guerre de conquête française. Elle se conclut, en 1862, par la colonisation de la Cochinchine (sud de l'actuel Vietnam). Le Cambodge devient protectorat en 1863.



■ Présence française outremer avant le Second Empire
 ▨ Extension de la présence française sous Napoléon III
 - - - Interventions militaires françaises sous Napoléon III

La colonisation française en Algérie.

1830: début de la conquête.



- | | | | |
|------|--|--|---|
| Oran | Capitale de beylicat | | Régions sous la domination d'Abd el-Kader |
| | Débarquement du corps expéditionnaire français (1830) | | Acquisitions françaises de 1835 à 1847 |
| | Établissements français de 1830 à 1835 | | Expédition française de 1839 |
| | Expéditions françaises contre Constantine (1836, 1837) | | Acquisitions françaises de 1848 à 1870 |

1849-1851: conquête de la Kabylie.

1851-1858: occupation militaire du Nord du Sahara.

1858: création d'un ministère de l'Algérie (Napoléon-Jérôme Bonaparte)

1860: 200 000 colons français en Algérie.

Henry Laurens, « Napoléon III ou la tentation d'un grand royaume arabe » (10'49"):

- 1°) Pourquoi Napoléon III a-t-il une culture « ouverte » au sujet de la conquête de l'Algérie par la France ?
- 2°) Quel problème repère-t-il ? Qui sont les « Arabes » à ses yeux ?
- 3°) Quel est le projet de Napoléon III pour l'Algérie ? Pour quelle raison ?
- 4°) Quand Napoléon III se rend-il en Algérie ? Qu'annonce-t-il ?
- 5°) Que s'est-il passé en Syrie en 1860/61 ? Qu'envisage alors Napoléon III ? Pourquoi ce projet échoue-t-il ?
- 6°) Que décide la 3^e République pour l'Algérie après la chute de Napoléon II

LETTRE DE NAPOLEÓN III AU GOUVERNEUR DE L'ALGÉRIE

6 FÉVRIER 1863

« IL FAUT CONVAINCRE LES ARABES QUE NOUS NE SOMMES PAS VENUS en Algérie pour les opprimer et les spolier, mais pour leur apporter les bienfaits de la civilisation. Or, la première condition d'une société civilisée, c'est le respect des droits de chacun. [...]

Cherchons donc par tous les moyens à nous concilier cette race intelligente, fière, guerrière et agricole. La loi de 1851 avait consacré les droits de propriété et de jouissance existant au temps de la conquête. Mais la jouissance, mal définie, était demeurée incertaine. Le moment est venu de sortir de cette situation précaire. Le territoire des tribus une fois reconnu, on le divisera par douars, ce qui permettra plus tard à l'initiative prudente de l'administration d'arriver à la propriété individuelle. Maîtres incommutables de leur sol, les indigènes pourront en disposer à leur gré, et, de la multiplication des transactions, naîtront entre eux et les colons des rapports journaliers, plus efficaces pour les amener à notre civilisation que toutes les mesures coercitives. [...]

Aux indigènes, l'élevage des chevaux et du

bétail, les cultures naturelles du sol. À l'activité et à l'intelligence européennes, l'exploitation des forêts et des mines, les dessèchements, les irrigations, l'introduction des cultures perfectionnées, l'importation de ces industries qui précèdent ou accompagnent toujours les progrès de l'agriculture.

Au gouvernement local, le soin des intérêts généraux, le développement du bien-être moral par l'éducation, du bien-être matériel par les travaux publics [...] En outre, il favorisera les grandes associations de capitaux européennes, en évitant désormais de se faire entrepreneur d'émigration et de colonisation, comme de soutenir péniblement des individus sans ressources attirés par des concessions gratuites.

Voilà, Monsieur le Maréchal, la voie à suivre résolument; car, je le répète, l'Algérie n'est pas une colonie proprement dite, mais un royaume arabe. Les indigènes ont, comme les colons, un droit égal à ma protection, et je suis aussi bien l'Empereur des Arabes que l'Empereur des Français. »

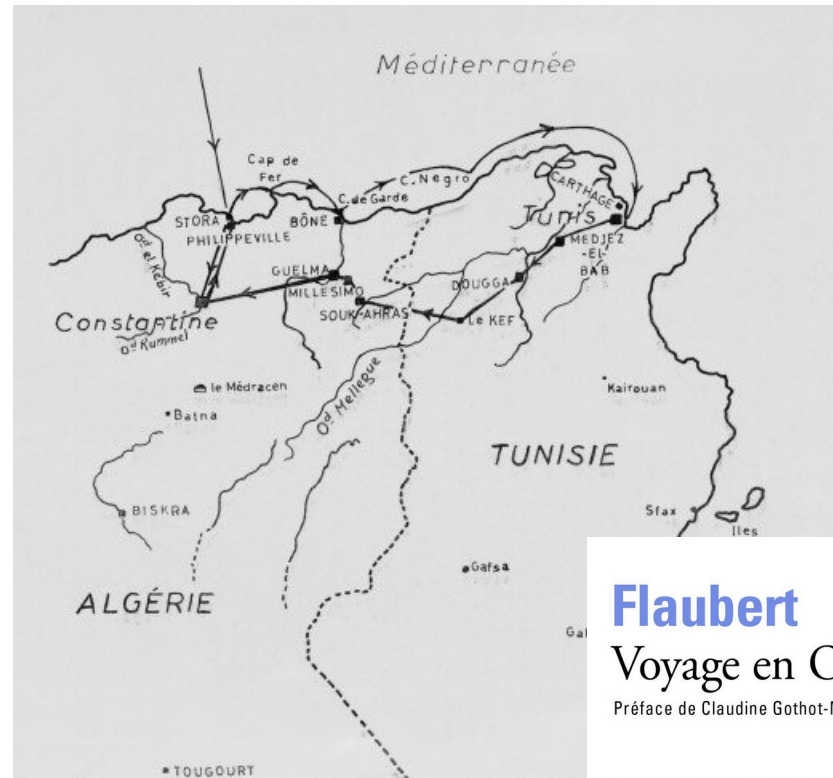


1869:
250 000
colons.

3- L'imaginaire colonial: la naissance d'une « culture coloniale » en métropole?

Lettre de Flaubert à un
ami en 1858:

« Vers la fin du mois de
mars, je retournerai au
pays des dattes. J'en suis
déjà tout heureux ! Je
vais de nouveau vivre à
cheval et dormir sous la
tente. [...] Je m'esbigne
« pour le rivage du
Maure », où j'espère ne
pas rester « captif »... Je
me suis fait bâtir une
paire de bottes à
l'écuyère qui me cause
une grande volupté. »



Flaubert
Voyage en Orient
Préface de Claudine Gothot-Mersch



INGRES, *Le bain turc*, 1862.



Maria « l'antillaise »
photographiée par
Nadar vers
1855/1859.

Les frères GONCOURT dans leur *Journal* en 1863:

« C'est une des choses les plus honteuses de Paris [...] qu'il n'y ait ni un harem de particulier ni un bordel public, où le monde soit représenté en six ou sept échantillons [...] une Circassienne et une Japonaise, une négresse et une mulâtresse [...]. »

FEYEN, *Le baiser enfantin*, 1865.



MANET,
Olympia,
1865.



B- Guerre et politique: « l'Empire, c'est la paix! » (discours de Bordeaux, octobre 1852).

Conférence d'Eric ANCEAU au Musée des Armées (Paris) le 20 avril 2017, *Napoléon III face à la guerre de 1870 (55 minutes)* :

<https://>

www.youtube.com/watch?v=icO_mEamF9o

1- Les objectifs napoléoniens en politique étrangère.


L'EUROPE POLITIQUE EN 1850

FRONTIÈRES POLITIQUES

 Frontières des États en 1850





 Capitale

 Limites de la Confédération germanique


 Frontières des principautés autonomes de l'Empire ottoman

 Limites des petits États de la Confédération germanique

NATURE DU RÉGIME

	Constitution	Parlement contrôlant réellement l'exécutif	Suffrage universel masculin
 démocratique	oui	oui	oui
 quasiment démocratique	oui	oui	non (suffrage censitaire)
 autoritaire tempéré	oui	non	non
 autoritaire	non	non	non

LE MOUVEMENT DES NATIONALITÉS

 Principales nationalités revendiquant l'autonomie ou l'indépendance



0 200 km

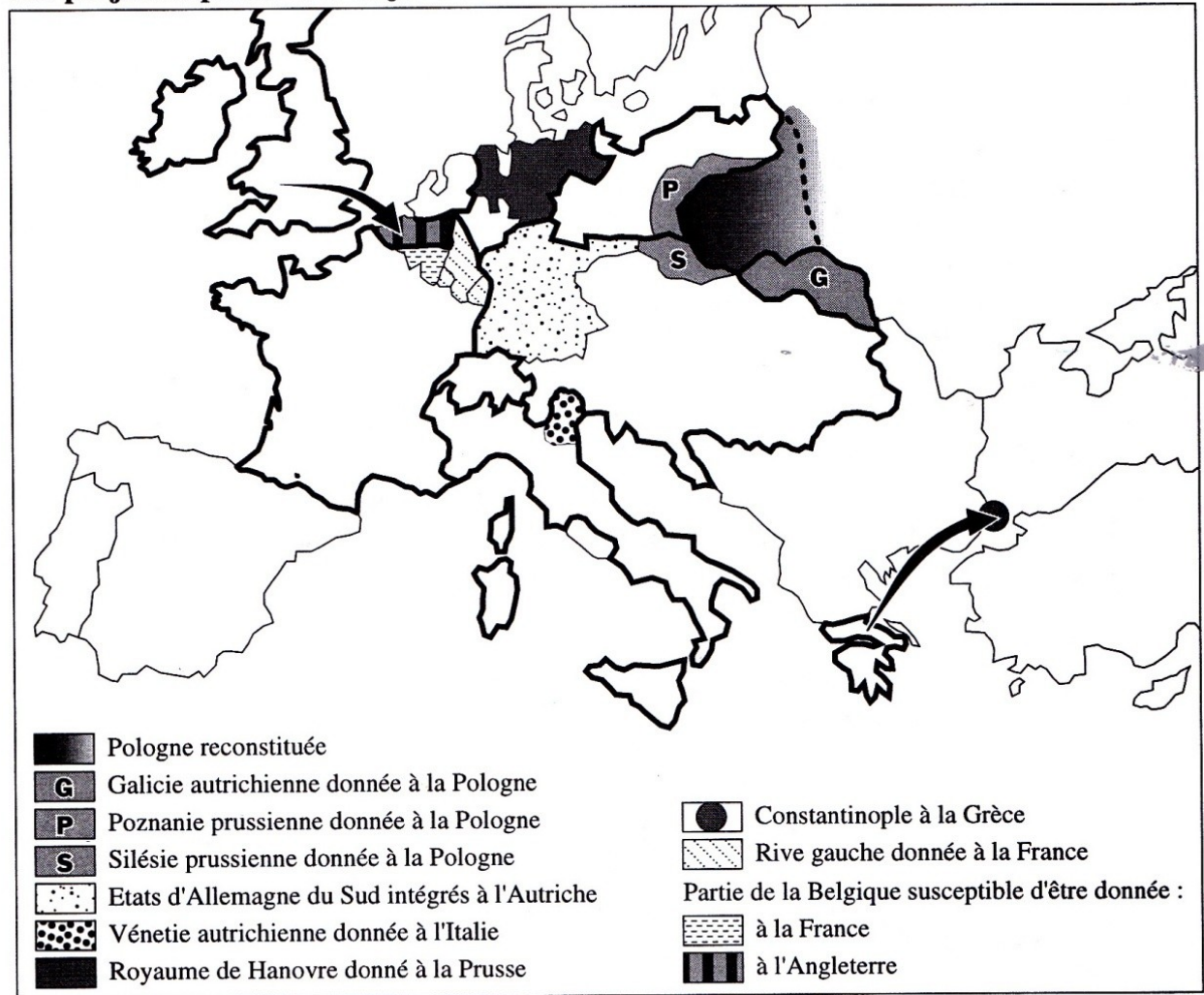
=> Quels sont les trois principes expliquant ce projet de redécoupage des frontières européennes?

=> Quels sont les objectifs de la politique étrangère de Napoléon III?

=> Cette politique étrangère est-elle réaliste?

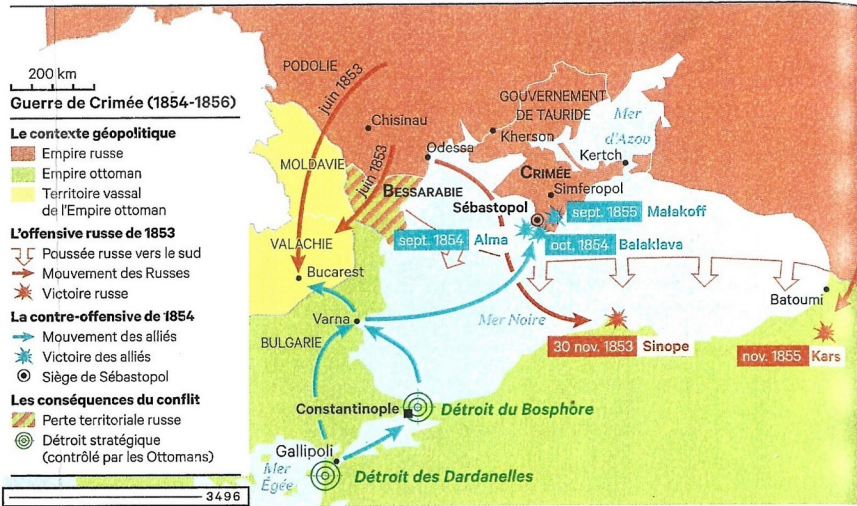
Les projets napoléoniens en janvier 1863

« L'Empire, c'est la paix » (L.N. Bonaparte, 1852).



2- Des guerres multiples mais lointaines.

L'Empire n'est pas la paix (1854-1870)



Les guerres de Napoléon III

«L'Empire, c'est la paix», déclare en 1852 le futur empereur qui pourtant entraîne la France dans quatre conflits, dont le dernier (contre la Prusse) fut fatal au régime. Pour empêcher la Russie d'atteindre la Méditerranée, Britanniques et Français interviennent avec succès en Crimée aux côtés des Ottomans (1854-1856). Le siège de Sébastopol dure un an. 95 000 soldats français perdent la vie de maladies plus que des combats.

Le congrès de Paris (1856) marque le retour de la France dans le concert européen. En 1859, Napoléon III s'allie au Piémont-Sardaigne contre l'Autriche. Les victoires de Magenta et de Solferino lancent le processus de l'unité italienne. En 1860, le traité de Turin permet la réunion à la France de Nice et de la Savoie. En 1861, une expédition internationale débarque au Mexique pour lui faire régler des dettes. Seuls restent les Français, qui peinent face à Juárez à atteindre Mexico et à installer Maximilien d'Autriche. La fin de la guerre civile aux États-Unis oblige le corps expéditionnaire à rembarquer et Maximilien est fusillé en 1867. Dans ce contexte, Napoléon III reste neutre dans le conflit austro-prussien de 1866.

Guerres et traités: la politique extérieure de Napoléon III

● ITALIE
 Cette campagne militaire victorieuse de 1859 permet à Napoléon III de libérer les Etats italiens de la domination autrichienne et de rattacher la Savoie et Nice à la France.

● MEXIQUE
 Une expédition militaire, ayant pour objectif de mettre en place un empereur favorable aux intérêts français en la personne de l'archiduc Maximilien de Habsbourg, se solde, après huit années de conflit (1861-1867), par une défaite de la France.

● AFRIQUE DE L'OUEST
 Louis Faidherbe, nommé gouverneur du Sénégal en 1854, fonde Dakar et crée le corps des tirailleurs sénégalais. L'implantation du comptoir des Rivières du Sud (1859), puis l'acquisition de la côte du Gabon (1862) sont les principales étapes de la pénétration française et jettent les bases de la future Afrique occidentale française.

● MADAGASCAR
 En 1862, Napoléon III signe un traité de commerce avec Madagascar où s'installe un consulat de France. La France occupe le petit territoire d'Obock, près de Djibouti. C'est le premier point d'ancre français dans la région.

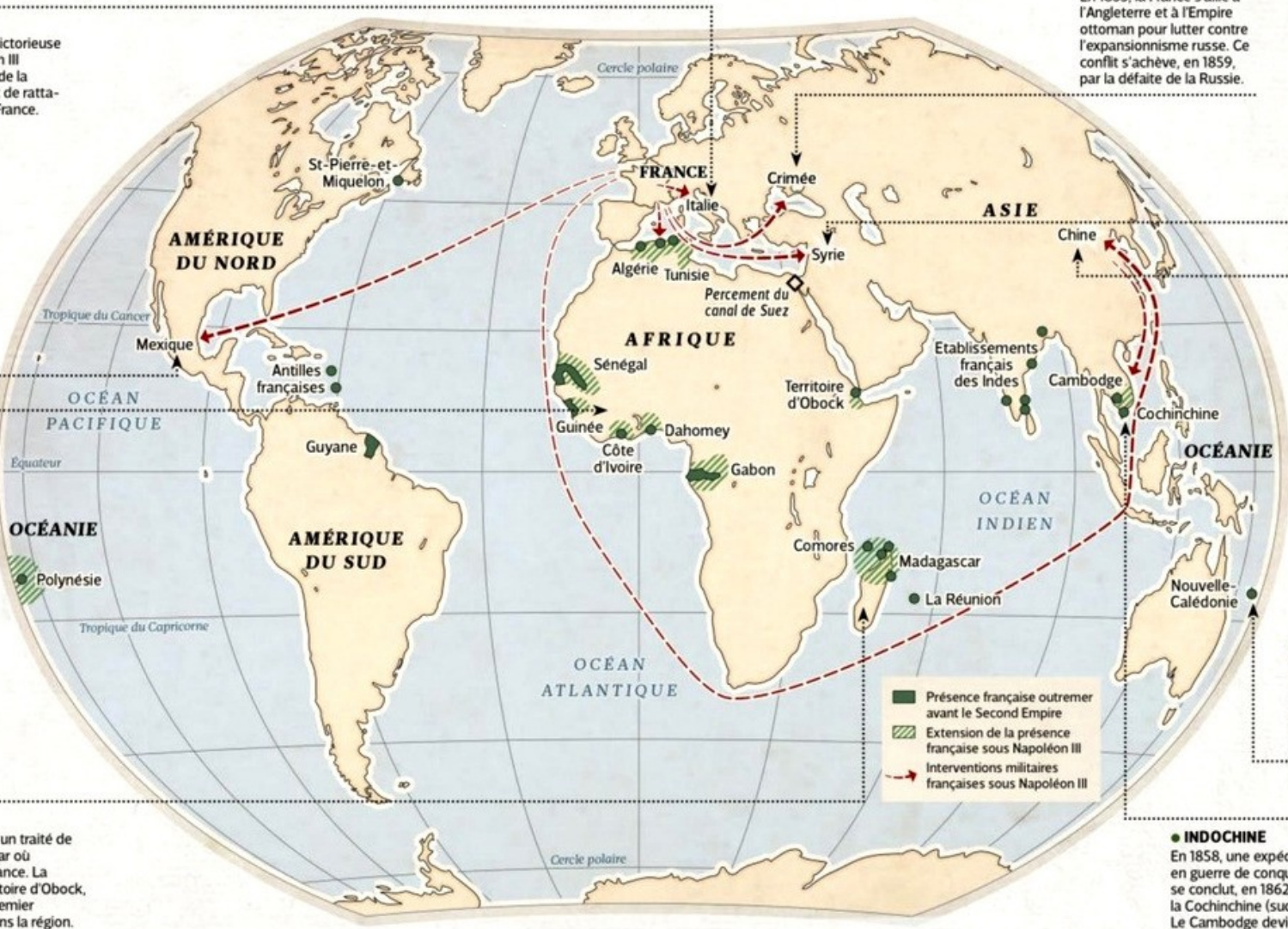
● CRIMÉE
 En 1853, la France s'allie à l'Angleterre et à l'Empire ottoman pour lutter contre l'expansionnisme russe. Ce conflit s'achève, en 1859, par la défaite de la Russie.

● SYRIE
 Napoléon III décrète, d'août 1860 à juin 1861, une «opération à but humanitaire», à la suite des massacres de chrétiens au mont Liban et à Damas, pour rétablir l'ordre dans cette contrée de l'Empire ottoman.

● CHINE
 Durant la seconde guerre de l'opium (1856-1860), Napoléon III et le Royaume-Uni s'unissent pour mener deux actions militaires en Chine. La première intervention française, en 1857, aboutit à la prise de Canton, la seconde, en 1860, s'achève par le sac du palais d'été, à Pékin.

● NOUVELLE-CALÉDONIE
 L'annexion définitive de la Nouvelle-Calédonie, en 1853, constitue la première action coloniale de l'empereur.

● INDOCHINE
 En 1858, une expédition se transforme en guerre de conquête française. Elle se conclut, en 1862, par la colonisation de la Cochinchine (sud de l'actuel Vietnam). Le Cambodge devient protectorat en 1863.



■ Présence française outremer avant le Second Empire
 ▨ Extension de la présence française sous Napoléon III
 - - - Interventions militaires françaises sous Napoléon III



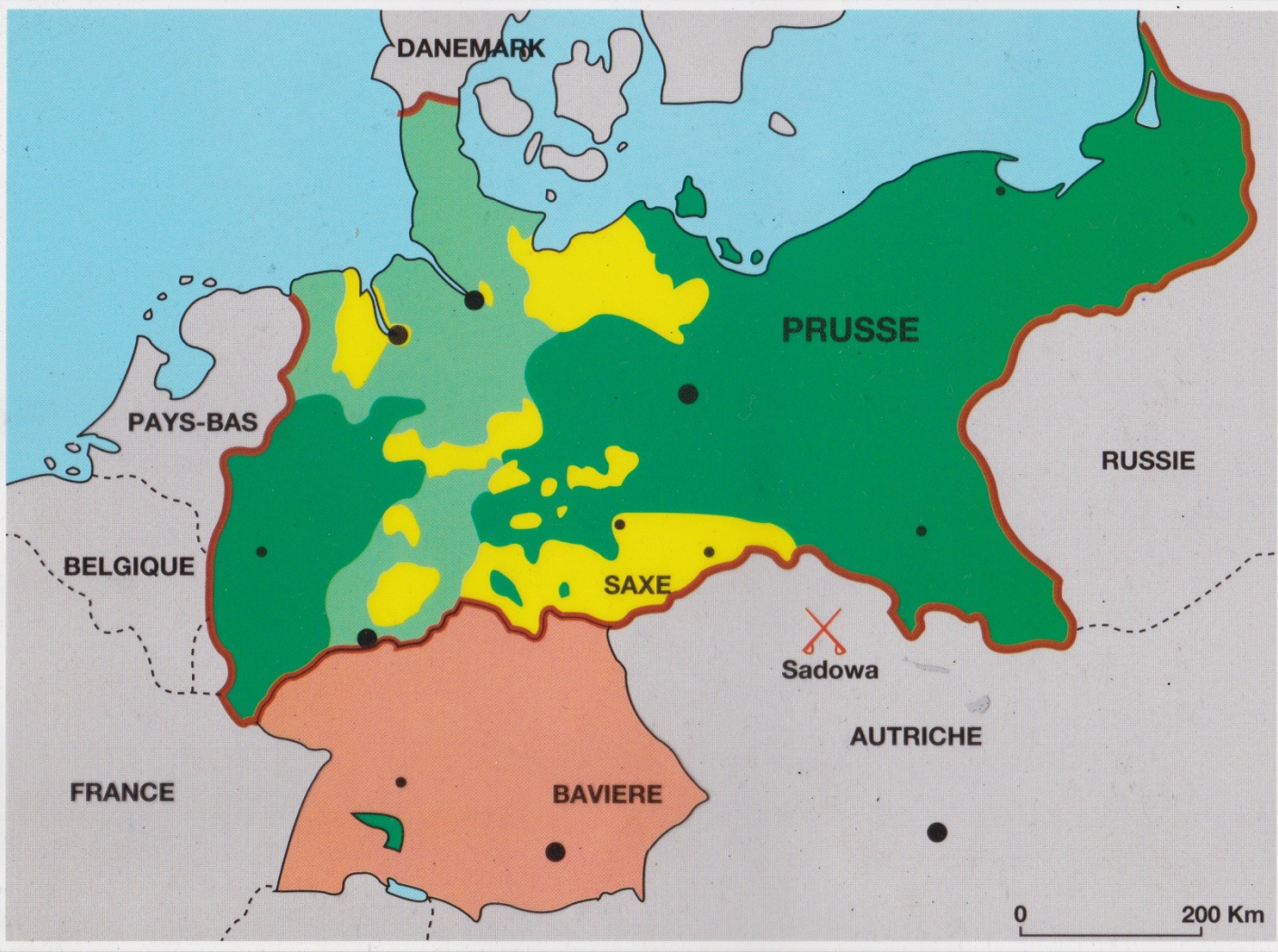
Napoléon III et la reine Victoria à l'inauguration de l'exposition universelle 1855 à Paris.







Bataille de Solferino, 24 juin 1859:



*3- La guerre franco-prussienne de
1870-1871.*

L'ALLEMAGNE EN 1867



-  Prusse (1815-1864)
-  Annexions prussiennes (1864-1866)
-  Bataille de Sadowa 1866
-  Etats allemands associés à la Prusse dans la Confédération de l'Allemagne du Nord 1867
-  Limites de la Confédération de l'Allemagne du Nord (1867-1871)
-  Etats d'Allemagne du Sud

PUNCH, OR THE LONDON CHARIVARI.—JULY 28, 1866.



RIVAL ARBITERS.

"THE OTHER LION THOUGHT THE FIRST A BORE."

Arbitres rivaux

"Le second lion trouve que le premier est un trouble-fête."

PUNCH, OR THE LONDON CHARIVARI.—AUGUST 25, 1866.



PEACE—AND NO PIECES!

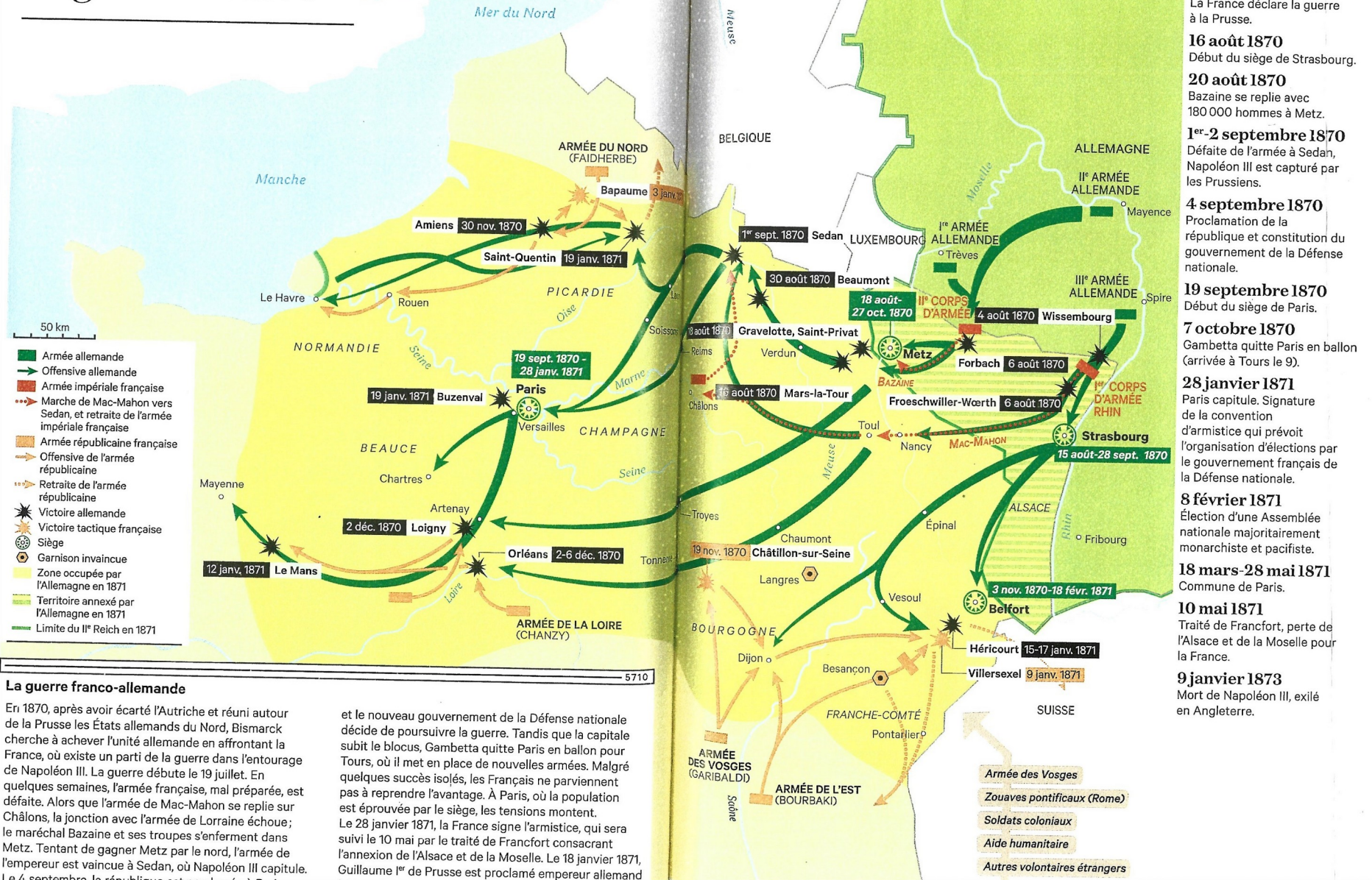
BISMARCK. "PARDON, MON AMI; BUT WE REALLY CAN'T ALLOW YOU TO PICK UP ANYTHING HERE."
NAP (the Chiffonnier). "PRAY, DON'T MENTION IT, M'SIEU! IT'S NOT OF THE SLIGHTEST CONSEQUENCE."

La paix... et pas de pourboires !

Bismarck : "Pardon, mon ami ; mais nous ne pouvons vraiment pas vous permettre de ramasser quoi que ce soit ici"

Nap (le chiffonnier) : "Je vous en prie, pas de souci, m'sieur ! Ça n'a pas la moindre importance !"

La guerre de 1870



CHRONOLOGIE

19 juillet 1870
La France déclare la guerre à la Prusse.

16 août 1870
Début du siège de Strasbourg.

20 août 1870
Bazaine se replie avec 180 000 hommes à Metz.

1^{er}-2 septembre 1870
Défaite de l'armée à Sedan, Napoléon III est capturé par les Prussiens.

4 septembre 1870
Proclamation de la république et constitution du gouvernement de la Défense nationale.

19 septembre 1870
Début du siège de Paris.

7 octobre 1870
Gambetta quitte Paris en ballon (arrivée à Tours le 9).

28 janvier 1871
Paris capitule. Signature de la convention d'armistice qui prévoit l'organisation d'élections par le gouvernement français de la Défense nationale.

8 février 1871
Élection d'une Assemblée nationale majoritairement monarchiste et pacifiste.

18 mars-28 mai 1871
Commune de Paris.

10 mai 1871
Traité de Francfort, perte de l'Alsace et de la Moselle pour la France.

9 janvier 1873
Mort de Napoléon III, exilé en Angleterre.

La guerre franco-allemande

En 1870, après avoir écarté l'Autriche et réuni autour de la Prusse les États allemands du Nord, Bismarck cherche à achever l'unité allemande en affrontant la France, où existe un parti de la guerre dans l'entourage de Napoléon III. La guerre débute le 19 juillet. En quelques semaines, l'armée française, mal préparée, est défaite. Alors que l'armée de Mac-Mahon se replie sur Châlons, la jonction avec l'armée de Lorraine échoue; le maréchal Bazaine et ses troupes s'enferment dans Metz. Tentant de gagner Metz par le nord, l'armée de l'empereur est vaincue à Sedan, où Napoléon III capitule. Le 4 septembre la république est proclamée.

et le nouveau gouvernement de la Défense nationale décide de poursuivre la guerre. Tandis que la capitale subit le blocus, Gambetta quitte Paris en ballon pour Tours, où il met en place de nouvelles armées. Malgré quelques succès isolés, les Français ne parviennent pas à reprendre l'avantage. À Paris, où la population est éprouvée par le siège, les tensions montent. Le 28 janvier 1871, la France signe l'armistice, qui sera suivi le 10 mai par le traité de Francfort consacrant l'annexion de l'Alsace et de la Moselle. Le 18 janvier 1871, Guillaume I^{er} de Prusse est proclamé empereur allemand

- Armée des Vosges
- Zouaves pontificaux (Rome)
- Soldats coloniaux
- Aide humanitaire
- Autres volontaires étrangers

4 septembre
1870: une
république
proclamée en
pleine crise
politico-
militaire!!!

CITOYENS DE PARIS,

La République est proclamée.

Un Gouvernement a été nommé d'acclamation.

Il se compose des Citoyens :

**EMMANUEL ARAGO,
CRÉMIEUX,
JULES FAVRE,
JULES FERRY,
GAMBETTA,
GARNIER-PAGÈS,**

**GLAIS-BIZOIN,
PELLETAN,
PICARD,
ROCHEFORT,
JULES SIMON,**

représentants de Paris.

Le général TROCHU est chargé des pleins pouvoirs militaires pour la défense nationale.

Il est appelé à la Présidence du Gouvernement.

Le Gouvernement invite les Citoyens au calme; le Peuple n'oubliera pas qu'il est en face de l'ennemi.

Le Gouvernement est, avant tout, un Gouvernement de défense nationale.

Le Gouvernement de la défense nationale,

**ARAGO, CRÉMIEUX, JULES FAVRE, FERRY,
GAMBETTA, GARNIER-PAGÈS, GLAIS-BIZOIN,
PELLETAN, PICARD, ROCHEFORT, SIMON,
Général TROCHU.**

Fort de Noisy, le _____

Mon aimable Marie,

La guerre est longue ; hélas chère Marie nous disions à mon départ de Rochefort que cette guerre ne serait pas longue.

Nous sommes rentrés _____ ; nous souffrons _____, nous avons appris à coucher sur la terre glacée, dans les forts, sur les remparts, aux avant-postes. Nous mangeons du pain d'avoine et de la viande de cheval, _____ et rien ne nous dégoûte.

Aujourd'hui, _____, et personne ne se plaint. Quant à moi je ne souffre pas du tout de la faim, Dieu merci. Nos vivres commencent à diminuer. Je crois réellement que _____

L'armée prussienne a tenté plusieurs fois d'entrer dans Paris mais heureusement nous l'avons toujours [la fin manque]

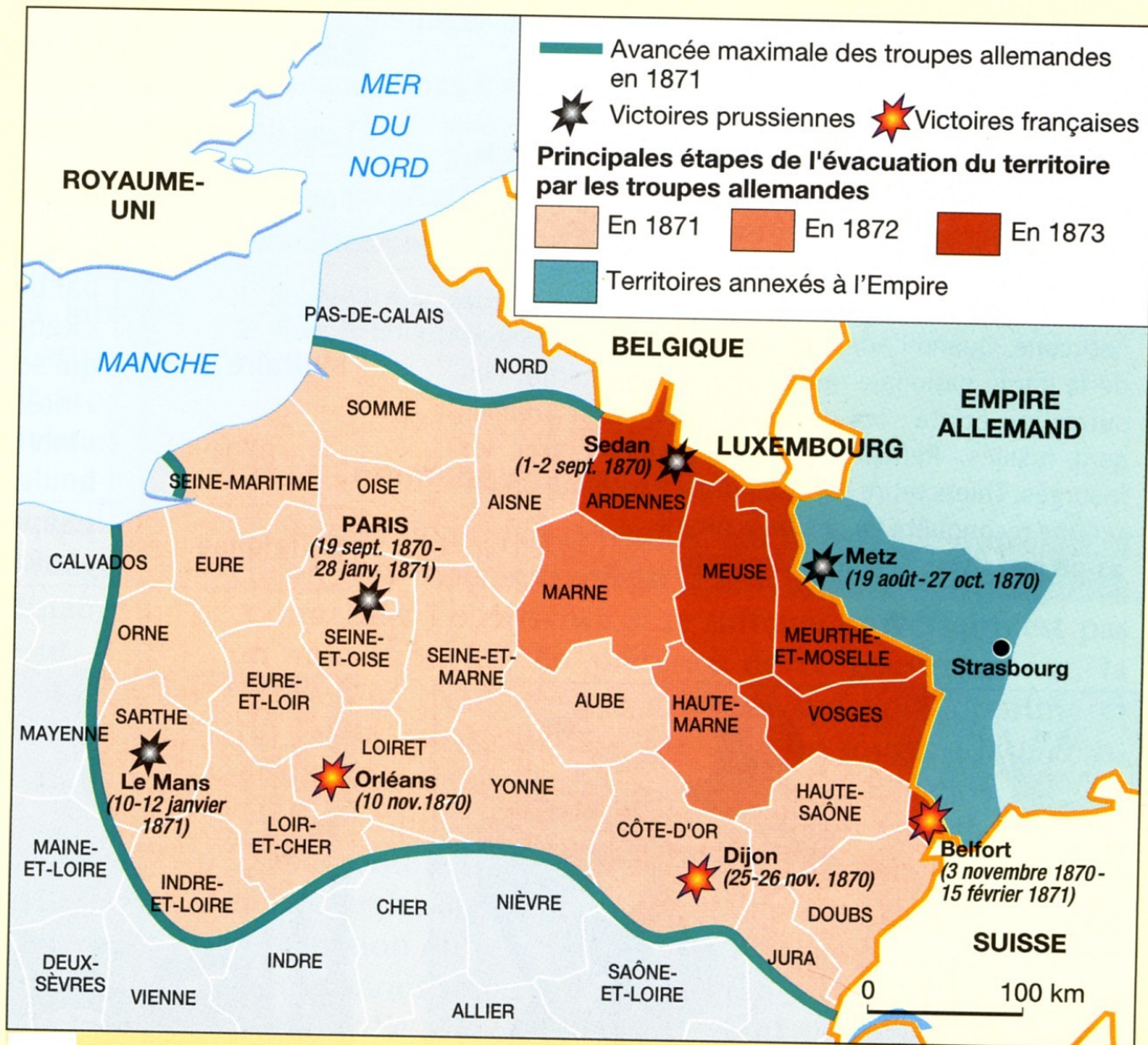
A partir du document, répondez aux questions suivantes.

1. A la date du document, depuis combien de temps dure la guerre de 1870-1871 ?
2. Depuis combien de temps dure le siège de Paris ? A quelle date a-t-il alors commencé ?
3. Comment sont les conditions de vie durant ce siège ?
4. Quel sentiment domine à la fin de la lettre ? En quoi explique-t-il, chez les Parisiens, le refus, quelques semaines plus tard, de la signature par le gouvernement français d'un traité de paix désastreux avec la Prusse ?

Fort de Noisy, le 20 Janvier 1871

Mon aimable Marie

La guerre est longue ; hélas chère Marie nous disions à mon départ de Rochefort que cette guerre ne serait pas longue nous sommes rentrés dans notre sixième mois de siège, nous souffrons le froid et les grandes fatigues, nous avons appris à coucher sur la terre glacée, dans les forts sur les remparts aux avant-postes, nous mangeons du pain d'avoine, de la viande de cheval, du chien, du chat, du rat et rien ne nous dégoûte, aujourd'hui le pain est rationné, à 300 grammes par homme et par jour, et personne ne se plaint, quand à moi je ne souffre pas du tout de la faim, Dieu merci, nos vivres commencent à diminuer, je crois réellement que la Bataille Suprême des deux nations pour la Délivrance de Paris doit avoir lieu prochainement, l'armée prussienne a tenté plusieurs fois d'entrer dans Paris mais heureusement nous l'avons toujours



L'occupation du territoire (1870-1873) et la perte de l'Alsace

Conclusion: une « transition
démocratique » (Gilles PECOUT,
1994).

1°) Le paradoxe vient que, durant la 1^{ère} moitié du XIX^e s., les partisans de la Républicains sont finalement minoritaires, qu'une majorité de Français accepte le régime impérial en place ET que c'est sous l'EMPIRE que les Français prennent des habitudes DEMOCRATIQUES!!!

2°) Une politisation de l'ensemble de la société française :

- l'émergence d'une ***classe ouvrière*** politisée (pratique de manifestations/grèves).

- la ***bourgeoisie*** voit plus d'intérêt au régime républicain pour raison économique et sociale.

- les ***paysans*** prennent l'habitude de voter régulièrement... pour leurs notables .